



Comptes

Consolidés 13

Haulotte 
GROUP
More than lifting

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

> BILAN CONSOLIDÉ ACTIF

En milliers d'euros

	Note	31/12/2013	31/12/2012
Ecarts d'acquisition	9	15 133	20 079
Immobilisations incorporelles	10	9 128	8 524
Immobilisations corporelles	11	54 561	86 887
Actifs financiers	12	2 200	1 998
Impôts différés actifs	28	15 788	18 494
Clients sur opérations de financements > 1 an	14	10 604	11 142
Autres actifs non courants	15	-	-
ACTIFS NON COURANTS (A)		107 414	147 124
Stocks	13	90 592	105 825
Clients	14	66 734	84 859
Clients sur opérations de financements < 1 an	14	5 571	5 947
Autres actifs courants	15	15 493	11 329
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	18 548	16 558
Instruments dérivés	20	1 945	1 102
ACTIFS COURANTS (B)		198 883	225 620
TOTAL DES ACTIFS (A+B)		306 297	372 744

Les notes 1 à 50 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

> BILAN CONSOLIDÉ PASSIF

En milliers d'euros

	Note	31/12/2013	31/12/2012
Capital	21	4 058	4 058
Primes d'émission	21	92 043	92 043
Réserves et résultat consolidés		76 162	77 221
CAPITAUX PROPRES (part du Groupe) (A)		172 263	173 322
Intérêts minoritaires (B)		(441)	(421)
CAPITAUX PROPRES (de l'ensemble consolidé)		171 822	172 901
Dettes financières à long terme	22	25 275	10 084
Impôts différés passifs	28	8 131	10 886
Provisions	24	3 267	2 916
PASSIFS NON COURANTS (C)		36 673	23 886
Fournisseurs	26	32 200	34 519
Autres passifs courants	27	21 486	24 147
Dettes financières à court terme	22	34 842	108 688
Provisions	24	8 801	7 629
Instruments dérivés	20	473	974
PASSIFS COURANTS (D)		97 802	175 957
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES (A+B+C+D)		306 297	372 744

Les notes 1 à 50 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

> COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros

	Note	31/12/2013		31/12/2012	
ACTIVITÉS POURSUIVIES					
Produits des activités ordinaires	30	342 735	100%	331 881	100,0%
Coût des ventes	31	(254 346)	-74,2%	(248 414)	-74,9%
Frais commerciaux		(23 654)	-6,9%	(24 013)	-7,2%
Frais administratifs et généraux	32	(40 984)	-12,0%	(44 309)	-13,4%
Frais de recherche et développement	33	(5 868)	-1,7%	(4 248)	-1,3%
Gains / (Pertes) de change	34	(4 785)	-1,4%	(4 926)	-1,5%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		13 098	3,8%	5 971	1,8%
Autres produits et charges opérationnels	37	(2 071)	-0,6%	(5 959)	-1,8%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL des ACTIVITÉS POURSUIVIES		11 027	3,2%	12	0,0%
Coût de l'endettement financier net	38	(2 199)	-0,6%	(5 660)	-1,7%
Autres produits et charges financiers		56		46	
RÉSULTAT AVANT IMPOTS des ACTIVITÉS POURSUIVIES		8 884	2,6%	(5 602)	-1,7%
Impôts sur le résultat	39	(7 804)	-2,3%	(1 096)	-0,3%
RÉSULTAT des ACTIVITÉS POURSUIVIES		1 080	0,3%	(6 698)	-2,0%

ACTIVITÉS ABANDONNÉES					
RÉSULTAT des ACTIVITÉS ABANDONNÉES	29	8 010		(766)	
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		9 090		(7 464)	
dont Résultat net part du groupe		9 095		(7 169)	
dont Résultat net part des minoritaires		(5)		(295)	
Résultat net par action	41	0,31		(0,24)	
Résultat net dilué par action	41	0,31		(0,24)	

Les notes 1 à 50 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

> ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En milliers d'euros

	Note	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net		9 090	(7 464)
ÉLÉMENTS RECYCLABLES EN RÉSULTAT			
Ecart de conversion relatifs aux éléments monétaires faisant partie d'investissement net dans des activités à l'étranger		(12 088)	(224)
Ecart de conversion des états financiers des filiales		(245)	146
ÉLÉMENTS NON RECYCLABLES EN RÉSULTAT			
Gains et pertes actuariels sur avantages au personnel	25	(143)	(675)
Impôts	28	3 647	309
Total des autres éléments du résultat global		(8 829)	(444)
Total du résultat global		261	(7 908)
dont part du Groupe		281	(7 606)
dont part des minoritaires		(20)	(302)

Les notes 1 à 50 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

> TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Note	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net des activités poursuivies et abandonnées		1 080	(6 698)
Dotations aux amortissements		15 224	11 066
Dotations / (Reprises) sur provisions (sauf sur actif circulant)		1 238	(2 503)
Variation de la juste valeur des instruments financiers		(1 343)	(1 854)
Pertes et gains de change latents		3 475	3 295
Variation des impôts différés		3 973	(2 544)
Plus et moins values de cession		(2 115)	(640)
Autres mouvements			90
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		21 532	212
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	31	11 110	16 798
Variation des créances sur opérations de financement	32	(578)	729
Variation des autres actifs non courants			26 059
Total flux net de trésorerie d'exploitation générés par les activités poursuivies		32 064	43 798
Flux net de trésorerie d'exploitation générés par les activités abandonnées	31	3 121	6 157
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ		35 185	49 955
Acquisitions d'immobilisations		(9 999)	(13 084)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt		4 675	3 758
Impact des variations de périmètre			
Variation des dettes sur immobilisations		(20)	(16)
Total flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités poursuivies		(5 344)	(9 342)
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités abandonnées		30 572	(5 912)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		25 228	(15 254)
Emissions d'emprunts		1 299	14 647
Remboursements d'emprunts		(55 934)	(46 685)
Total flux net de trésorerie liés aux opérations de financement des activités poursuivies		(54 635)	(32 038)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement des activités abandonnées		(288)	(50)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(54 923)	(32 088)
VARIATION DE TRÉSORERIE		5 490	2 613
Trésorerie ouverture	33	14 145	11 067
Trésorerie variation cours devises activités poursuivies		(1 328)	(235)
Trésorerie variation cours devises activités abandonnées		(44)	22
Reclassement Ligne Revolving US en ligne de crédit		-	678
Reclassement de la trésorerie de clôture des activités abandonnées		-	1 205
Trésorerie de clôture des activités poursuivies	33	18 263	12 940
TOTAL VARIATION DE TRÉSORERIE		5 490	2 613

Les notes 1 à 50 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

> TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves consolidées **	Résultat de l'exercice	Actions propres	Ecart de conversion	Gains et pertes actuariels sur avantages au personnel	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Situation au 1^{er} janvier 2012	4 058	92 042	161 465	(8 713)	(55 655)	(12 279)	(12)	180 906	(183)	180 723
Variation de capital de la société consolidante								-		-
Affectation du résultat de l'exercice 2011			(8 713)	8 713				-		-
Dividendes distribués par la société consolidante								-		-
<i>Résultat net de l'exercice</i>				(7 169)				(7 169)	(295)	(7 464)
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>						6	(443)	(437)	(7)	(444)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	(7 169)	-	6	(443)	(7 606)	(302)	(7 908)
Autres mouvements			22					22	64	86
Situation au 31 décembre 2012	4 058	92 042	152 774	(7 169)	(55 655)	(12 273)	(455)	173 322	(421)	172 901
Variation de capital de la société consolidante								-		-
Affectation du résultat de l'exercice 2012			(7 169)	7 169				-		-
Dividendes distribués par la société consolidante								-		-
<i>Résultat net de l'exercice</i>				9 095				9 095	(5)	9 090
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>						(8 720)	(94)	(8 814)	(15)	(8 829)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	9 095	-	(8 720)	(94)	281	(20)	261
Autres mouvements			(1 340)					(1 340)		(1 340)
Situation au 31 décembre 2013	4 058	92 042	144 265	9 095	(55 655)	(20 993)	(549)	172 263	(441)	171 822

** les réserves consolidées sont essentiellement composées de report à nouveau.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

> NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 1	Informations générales	10
Note 2	Faits marquants de l'exercice	10
Note 3	Résumé des principales méthodes comptables	10
3.1	Base de préparation des états financiers.....	11
3.2	Estimations et jugements comptables déterminants.....	16
3.3	Méthodes de consolidation.....	17
3.4	Traitement des comptes et transactions intercompagnies.....	17
3.5	Méthode de conversion des états financiers des filiales étrangères.....	17
3.6	Conversion des opérations en devises.....	18
3.7	Regroupements d'entreprises.....	18
3.8	Information sectorielle.....	19
Note 4	Principes et méthodes d'évaluation des principaux agrégats du bilan	20
4.1	Écarts d'acquisition.....	20
4.2	Immobilisations incorporelles.....	20
4.3	Immobilisations corporelles.....	21
4.4	Actifs financiers.....	22
4.5	Stocks et en-cours.....	23
4.6	Créances clients.....	23
4.7	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	26
4.8	Actions propres.....	26
4.9	Engagements de retraite et assimilés.....	26
4.10	Provisions.....	26
4.11	Emprunts.....	27
4.12	Impôts différés.....	27
Note 5	Gestion des risques financiers	27
Note 6	Principes et méthodes d'évaluation du compte de résultat	29
6.1	Reconnaissance des produits.....	29
6.2	Coûts des ventes.....	29
6.3	Frais commerciaux.....	29
6.4	Frais administratifs et généraux.....	29
6.5	Frais de recherche et développement.....	30
6.6	Autres produits et charges opérationnels.....	30
6.7	Résultat opérationnel.....	30
6.8	Coût de l'endettement financier net.....	30
6.9	Autres produits et charges financiers.....	30
6.10	Résultats par action.....	30
Note 7	Périmètre de consolidation	31
Note 8	Variations de périmètre	32
Note 9	Écarts d'acquisition	33
Note 10	Immobilisations incorporelles	35
Note 11	Immobilisations corporelles	36
Note 12	Actifs financiers	37
Note 13	Stocks et en-cours	37

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Note 14	Créances clients et comptes rattachés	38
Note 15	Autres actifs.....	40
Note 16	Transferts d'actifs financiers.....	40
Note 17	Créances par échéance.....	40
Note 18	Gestion du risque de change.....	41
Note 19	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	42
Note 20	Instruments dérivés.....	42
Note 21	Capital social et primes d'émission.....	42
Note 22	Emprunts et dettes financières.....	43
Note 23	Gestion du risque de taux	45
Note 24	Provisions.....	46
Note 25	Avantages au personnel.....	47
Note 26	Dettes par échéance.....	50
Note 27	Autres passifs courants	50
Note 28	Impôts différés.....	51
Note 29	Compte de résultat des activités abandonnées.....	53
Note 30	Produits des activités ordinaires des activités poursuivies	53
Note 31	Coûts des ventes des activités poursuivies.....	53
Note 32	Frais administratifs et généraux des activités poursuivies	54
Note 33	Frais de recherche et développement des activités poursuivies.....	54
Note 34	Gains et pertes de change des activités poursuivies.....	54
Note 35	Charges par nature du résultat opérationnel courant des activités poursuivies....	55
Note 36	Charges de personnel des activités poursuivies.....	55
Note 37	Autres produits et charges opérationnels des activités poursuivies	55
Note 38	Coût de l'endettement financier net des activités poursuivies	56
Note 39	Impôts sur les résultats des activités poursuivies.....	56
Note 40	Rapprochement entre charge d'impôt réelle et théorique	57
Note 41	Résultats par action	57
Note 42	Information sectorielle	58
Note 43	Détail de la variation du besoin en fonds de roulement.....	63
Note 44	Détail de la variation des créances sur opérations de financement.....	63
Note 45	Composantes de la trésorerie	64
Note 46	Transactions avec les parties liées.....	64
Note 47	Engagements hors bilan	65
Note 48	Événements postérieurs à la clôture.....	66
Note 49	Engagements hors bilan donnés dans le cadre du Droit individuel à la formation.....	66
Note 50	Effectif moyen du Groupe	66

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

NOTE 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Haulotte Group S.A. fabrique et distribue par l'intermédiaire de ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») des nacelles et des plateformes élévatrices de personnes.

Haulotte Group est également présent sur le secteur de la location de matériel d'élévation de personnes et de levage.

Haulotte Group S.A. est une société anonyme enregistrée à Saint-Etienne (France) et son siège social est à L'Horme. La société est cotée à la Bourse de Paris Compartiment B (Mid-caps).

Les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2013 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Haulotte Group S.A. le 11 mars 2014. Ils sont exprimés en milliers d'Euros (K€).

NOTE 2 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1 Renégociation du crédit syndiqué

Au cours du premier semestre de l'exercice 2013, le Groupe a reçu un accord formel des banques concernant les points suivants relatifs à son contrat de crédit syndiqué :

- Levée du cas de défaut lié au bris de ratio qui avait été constaté au 31 décembre 2012
- Mise en place d'un remboursement anticipé au 28 juin 2013 de l'échéance prévue en juillet 2013 par le contrat de crédit
- Revue du niveau de l'un des ratios pour la clôture au 30 juin 2013.

Les ratios au 30 juin 2013 et au 31 décembre 2013 sont par ailleurs respectés. La totalité de la dette bancaire a ainsi été reclassée conformément à ses échéances contractuelles. Le détail de ces éléments est présenté dans la note 22.

2.2 Cession de l'activité de location en Angleterre

En date du 28 juin 2013, le Groupe a cédé ses filiales UK Platforms Ltd. et Access Rentals (UK) Ltd. qui portaient la totalité de son activité de location en Angleterre.

Cette cession de filiales a été considérée comme une activité abandonnée au sens d'IFRS 5, l'activité de location en Angleterre pouvant en effet être assimilée à une zone économique principale compte tenu de sa contribution aux états financiers consolidés et du fait qu'elle correspond à une unité génératrice de trésorerie.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 5, les éléments du compte de résultat et du tableau de flux liés à cette activité ont été identifiés séparément en tant qu'activité abandonnée dans les états correspondants. Les éléments détaillés ainsi retraités sont présentés dans les notes 29 et 43.

La plus-value de cession générée par cette opération s'élève à 8 600 K€.

NOTE 3 - RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf mention particulière, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

3.1 Base de préparation des états financiers

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et en application du Règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2013.

Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm). Il comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), c'est-à-dire les IFRS, les normes comptables internationales (IAS) et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC).

Les états financiers consolidés ont été élaborés selon le principe du coût historique, à l'exception de certains éléments notamment les actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur.

Amendements et interprétations aux normes publiées entrant en vigueur en 2013

Le Groupe avait anticipé au 31 décembre 2012 l'application de la norme IAS 19 révisée – Engagements postérieurs à l'emploi.

Les textes suivants, applicables obligatoirement depuis le 1er janvier 2013, ont été appliqués par le Groupe :

Norme ou interprétation	Nature du changement attendu dans les principes et méthodes comptables	Impact estimé de première application pour Haulotte Group
IAS 1, Présentation des états financiers : Amendements - Présentation des autres éléments du résultat global (06/11).	Nouvelle terminologie pour le compte de résultat et l'état du résultat global, regroupement des autres éléments du résultat global dans deux catégories : a) les éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net et b) les éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net lorsque certaines conditions sont remplies.	La présentation et la dénomination du compte de résultat et de l'état du résultat global ont été modifiées afin de tenir compte des nouvelles dispositions de la norme.
IAS 1, Présentation des états financiers : Amendements (05/12)* Information comparative.	IAS 1 exige d'une entité qui change de méthodes comptables de façon rétrospective ou effectue un retraitement rétrospectif ou un reclassement qu'elle présente un état de la situation financière arrêté au début de la période précédente (troisième état de la situation financière).	Le Groupe appliquera ce principe et présentera un troisième état de la situation financière en cas de changement de méthode comptable ou de retraitement rétrospectif. Il n'existe pas de tel traitement dans les états financiers clos le 31 décembre 2013.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Norme ou interprétation	Nature du changement attendu dans les principes et méthodes comptables	Impact estimé de première application pour Haulotte Group
IAS 12 Impôts différés - Recouvrement des actifs sous-jacents (12/10) et suppression corrélative de SIC 21 Recouvrement des actifs non amortissables réévalués.	Selon les modifications, la valeur comptable des immeubles de placement évalués au moyen du modèle de la juste valeur conformément à IAS 40, Immeubles de placement, est présumée être entièrement recouverte par voie de vente aux fins de l'évaluation des impôts différés, sauf si la présomption est réfutée.	Pas d'impact pour Haulotte Group.
IAS 16, Immobilisations Corporelles : Amendement (05/12)* Classement des pièces détachées, pièces de rechange et matériel d'entretien.	Les modifications précisent que les pièces de rechange, le stock de pièces de sécurité et le matériel d'entretien sont comptabilisés selon IAS 16 s'ils répondent à la définition des immobilisations corporelles. Sinon, ils sont classés en stocks.	L'application de cette norme n'a pas d'impact significatif pour le Groupe.
IAS 32, Instruments financiers : Présentation (05/12)* : Taxes sur distributions liées aux porteurs d'instruments de capitaux propres et coûts de transaction.	Les modifications précisent que l'impôt sur le résultat associé aux distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres et aux coûts de transaction d'une transaction sur capitaux propres doivent être comptabilisés conformément à IAS 12, Impôts sur le résultat.	L'application de cette norme n'a pas d'impact pour le Groupe.
IFRS 1 Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants (12/10).	Le premier amendement remplace la référence à la date fixe « 1er janvier 2004 » par « date de transition aux IFRS », éliminant ainsi la nécessité pour les nouveaux adoptants de retraiter certaines informations antérieures à la date de transition. Le deuxième amendement indique comment une entité gère la présentation d'états financiers conformes aux IFRS après une période pendant laquelle la société n'était plus en mesure de le faire car sa monnaie fonctionnelle était sujette à une hyperinflation grave.	L'application de cette norme n'a pas d'impact pour le Groupe.
IAS 36 Amendement Informations sur la valeur recouvrable des actifs non-financiers.	L'objectif de ces amendements est de clarifier le champ d'application des informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers.	L'application de cette norme n'a pas d'impact pour le Groupe.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Norme ou interprétation	Nature du changement attendu dans les principes et méthodes comptables	Impact estimé de première application pour Haulotte Group
IAS 39 Amendement-Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture.	Ces amendements permettent par exception la poursuite de la comptabilité de couverture dans la situation où un dérivé, qui a été désigné comme instrument de couverture, fait l'objet d'un transfert par novation d'une contrepartie vers une contrepartie centrale en conséquence de dispositions législatives ou réglementaires.	L'application de cette norme n'a pas d'impact pour le Groupe.
IFRS 1, Première adoption des IFRS : Amendements Prêts publics (03/12) Amendements (05/12) - Application répétée d'IFRS 1 - Application d'IAS 23 Coûts d'emprunts, à la date de transition ou à une date antérieure.	Ces amendements donnent des précisions quant à la comptabilisation des prêts publics en particuliers, et d'autres éléments dans le cadre d'une première adoption des IFRS.	L'application de cette norme n'a pas d'impact pour le Groupe.
IFRS 7 Compensation d'actifs et de passifs financiers (12/11).	Les modifications d'IFRS 7 exigent que les entités fournissent des informations sur les conventions-cadres de compensation exécutoires et les accords similaires (tels que les accords de garanties) pour les instruments financiers couverts par une convention-cadre de compensation exécutoire ou par un accord similaire.	L'application de cette norme n'a pas d'impact pour le Groupe.
IFRS 13 Evaluation de la juste valeur (05/11).	IFRS 13 établit une source unique d'indications pour les évaluations de la juste valeur et les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur. La norme définit la juste valeur, établit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et prescrit les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur. Son champ d'application est large ; IFRS 13 s'applique tant aux instruments financiers qu'aux instruments non financiers à l'égard desquels d'autres IFRS imposent ou permettent les évaluations à la juste valeur et les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur, sauf dans des circonstances précises. En général, IFRS 13 exige la présentation d'informations plus détaillées que celles qui sont exigées par les normes actuelles.	Cette nouvelle norme a conduit à la présentation de certaines informations plus détaillées dans les états financiers.
IFRIC 20 Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert (10/11).	Cette norme s'applique aux frais d'enlèvement des stériles d'une mine à ciel ouvert qui sont engagés pendant la phase d'exploitation de la mine.	L'application de cette norme n'a pas d'impact pour le Groupe.

* dans le cadre de la publication des Améliorations annuelles – cycle 2009-2011 en mai 2012

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Nouveaux textes applicables par anticipation

Le Groupe n'a pas anticipé et ne prévoit pas à ce stade d'anticipation pour les textes adoptés par l'Union Européenne en date de clôture qui ne sont applicables qu'aux exercices ouverts après le 1er janvier 2013 qui sont listés ci-dessous :

Norme ou interprétation	Nature du changement attendu dans les principes et méthodes comptables	Date à laquelle le texte doit être appliqué de manière obligatoire	Impact estimé de première application pour Haulotte Group
IAS 27 amendée Etats financiers individuels (05/11).	Cette norme donne les principes à suivre pour l'établissement d'états financiers individuels.	Exercice clos le 31 décembre 2014.	Pas d'impact attendu pour Haulotte Group.
IAS 28 amendée Participations dans les entités associées et joint-ventures (05/11).	La norme révisée donne les principes de comptabilisation entités associées et joint-ventures qui doivent être comptabilisées par mise en équivalence sur la base de l'application d'IFRS 11 (voir plus bas).	Exercice clos le 31 décembre 2014.	Pas d'impact attendu pour Haulotte Group.
IAS 32 Compensation d'actifs et de passifs financiers (12/11).	Les modifications de la norme donnent des précisions sur l'application des dispositions en matière de compensation d'actifs financiers et de passifs financiers. En particulier, elles précisent le sens des expressions « a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compensation » et « réalisation et règlement simultanés ».	Exercice clos le 31 décembre 2014.	Pas d'impact attendu pour Haulotte Group.
IFRS 10 Etats financiers consolidés (05/11).	Cette norme établit que le contrôle est à la base de la consolidation. En outre, IFRS 10 inclut une nouvelle définition du contrôle comportant trois éléments : a) le pouvoir détenu sur l'entité émettrice, b) l'exposition, ou le droit à des rendements variables, en raison des liens avec l'entité émettrice, c) la capacité de l'investisseur d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient. Des indications exhaustives ont été ajoutées à IFRS 10 afin de pouvoir traiter des cas complexes.	Exercice clos le 31 décembre 2014.	Pas d'impact attendu pour Haulotte Group.
IFRS 11 Partenariats (05/11).	Cette norme porte sur le classement d'un partenariat sur lequel deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Selon ses dispositions, les co-entreprises doivent être comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence.	Exercice clos le 31 décembre 2014.	Pas d'impact attendu pour Haulotte Group.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Norme ou interprétation	Nature du changement attendu dans les principes et méthodes comptables	Date à laquelle le texte doit être appliqué de manière obligatoire	Impact estimé de première application pour Haulotte Group
IFRS 12 Informations sur les participations dans d'autres entités (05/11).	C'est une norme concernant les informations à fournir et elle s'applique aux entités qui ont des intérêts dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées ou des entités structurées non consolidées. En général, IFRS 12 exige la présentation d'informations plus détaillées que celles qui sont exigées par les normes actuelles.	Exercice clos le 31 décembre 2014.	Pas d'impact attendu pour Haulotte Group.
Amendements IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12 - Guide de première application (06/12).	Ces éléments donnent des indications sur la première application des normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.	Exercice clos le 31 décembre 2013.	Pas d'impact attendu pour Haulotte Group.

Nouveaux textes non encore adoptés par l'Union Européenne

Le Groupe n'a pas anticipé et ne prévoit pas à ce stade d'anticipation pour les autres nouveaux textes publiés par l'IASB ou l'IFRIC mais n'ayant pas encore fait l'objet d'une adoption par l'Union Européenne en date de clôture.

En particulier, le Groupe n'a pas anticipé et ne prévoit pas à ce stade d'anticipation d'IFRIC 21 qui pourrait être anticipé car il interprète un texte déjà adopté par l'Europe, le Groupe n'attendant par ailleurs pas d'impact de ce texte sur ses états financiers.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

3.2 Estimations et jugements comptables déterminants

3.2.1 Hypothèses clés et appréciations

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur. Les estimations sont fondées sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements jugés raisonnables au vu des circonstances. Les résultats réels pourraient s'avérer différents de ces estimations.

Les principales sources d'incertitudes relatives aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur les aspects suivants :

- les tests de perte de valeur des écarts d'acquisition (cf. note 4.1),
- l'appréciation du risque de contrepartie client : l'évaluation de la valeur recouvrable des créances clients (cf note 4.6) se fonde sur la capacité du Groupe à récupérer les équipements en cas de défaillance du client et à les écouler à une valeur déterminée. Cette valeur de revente est estimée sur la base de l'historique des ventes de machines d'occasion réalisées par le Groupe depuis plusieurs années. La cohérence de ces valeurs avec les cotations des actifs d'occasion généralement admises sur le marché est également vérifiée. Il n'existe pas à ce jour d'éléments susceptibles de remettre en cause l'évaluation de cette valeur recouvrable et notamment la validité des cotes des équipements d'occasion. Toutefois, une dégradation à l'avenir des valeurs de marché des machines d'occasion est susceptible d'entraîner la constatation de dépréciations complémentaires des comptes clients,
- la valeur de réalisation des stocks (cf. note 4.5) : la valeur nette de réalisation des stocks d'en-cours et de produits finis au 31 décembre 2013 déterminée sur la base de transactions observées et fonction du millésime de fabrication des machines, reste nettement supérieure à leur coût de revient,
- l'appréciation du caractère préférentiel des valeurs résiduelles garanties : le traitement comptable associé aux transactions assorties de telles garanties (cf. note 4.6.2) repose sur le postulat quasiment systématiquement vérifié à ce jour de l'attractivité de l'option de rachat de l'équipement à la valeur résiduelle offerte au client par rapport aux valeurs observées sur le marché de l'occasion. Si ce postulat n'était plus confirmé, le traitement comptable des transactions futures devrait être adapté en conséquence.

Les valeurs nettes de réalisation des stocks ainsi que la valeur de revente par le Groupe des équipements en cas de reprise des machines aux clients défaillants ont été déterminées afin de tenir compte du délai nécessaire à l'écoulement des stocks actuels.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses concernent également les éléments suivants :

- les durées d'amortissement des immobilisations (cf. note 4.3),
- l'évaluation des provisions, notamment pour garantie constructeur (cf. note 4.10) et pour engagements de retraites (cf. note 4.9),
- la reconnaissance d'impôts différés actifs (cf. note 4.12).

Les états financiers reflètent les meilleures estimations, sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

3.2.2 Evaluation des risques et incertitudes significatives pouvant avoir un impact significatif sur Haulotte Group

Les principaux risques et incertitudes significatives pouvant avoir un impact significatif sur le Groupe identifiés au 31 décembre 2013 sont liés d'une part au risque de marché, à l'environnement monétaire dans lequel évolue le Groupe, et d'autre part aux éléments liés à sa liquidité (décrits en détail dans la note 5.d).

L'exercice 2013 a été marqué par une augmentation des ventes dans toutes les zones géographiques et dans toutes les activités du Groupe. Le niveau de vente reste cependant sensible aux aléas du contexte macro-économique et donc aux évolutions du marché. Le début de l'année 2014 montre les premiers signes d'une reprise sensible de l'activité commerciale, en particulier en Europe, ce qui se traduit par une remontée sensible des carnets de commande du Groupe. Cela devrait permettre à Haulotte Group d'afficher une croissance de son chiffre d'affaires supérieure à 10% en 2014, traduisant la conquête de nouvelles parts de marché.

Le Groupe conserve sa politique de gestion centralisée du change telle que décrite dans la note 5.a) et reste attentif aux évolutions des devises sur ses principaux marchés, celles-ci pouvant impacter significativement sa performance financière.

Comme décrit dans la note 2.1 et la note 22, le crédit syndiqué du Groupe est à échéance juillet 2015 et l'ensemble des obligations du Groupe dans le cadre de ce contrat de crédit sont respectées au 31 décembre 2013. Le Groupe ouvrira dès le premier semestre 2014 des discussions avec ses partenaires bancaires afin de rallonger la maturité de sa dette.

Le risque de liquidité est décrit en détail dans la note 5.d). Les niveaux de trésorerie disponibles et de lignes de crédits ouvertes et disponibles au 31 décembre 2013, rapprochés des prévisions de trésorerie des premiers mois de l'exercice 2014 ne remettent pas en cause la capacité du Groupe à rembourser l'échéance prévue en juillet 2014 au contrat et d'un montant de M€ 28,0.

3.3 Méthodes de consolidation

Les filiales dans lesquelles Haulotte Group S.A. dispose directement ou indirectement du contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en note 7.

3.4 Traitement des comptes et transactions intercompagnies

Les comptes et transactions entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés.

3.5 Méthode de conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise fonctionnelle de la société consolidante, Haulotte Group S.A., est l'Euro qui est également retenu comme devise de présentation des comptes consolidés.

Les états financiers des sociétés étrangères sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire la monnaie locale.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Les états financiers des sociétés étrangères, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (Euro), sont convertis dans la monnaie de présentation selon les règles suivantes :

- Conversion des éléments d'actif et de passif au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- Conversion des éléments du compte de résultat au cours de change moyen de l'exercice (moyenne des 12 taux mensuels) à moins que les cours de change connaissent des fluctuations importantes et qu'en conséquence, l'utilisation du cours moyen pour une période ne soit pas appropriée.

Les différences de conversion résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres et ventilées entre la part du Groupe et la part des minoritaires.

En cas de cession d'une entité, les écarts de conversion qui étaient comptabilisés en autres éléments du résultat global sont reclassés des capitaux propres en résultat de la période lors de la comptabilisation du profit ou de la perte résultant de la sortie. Ces montants seront alors inclus dans le résultat de cession parmi les « Autres produits et charges opérationnels » de la période.

Les écarts d'acquisition sont suivis dans la devise de la filiale concernée. Ils doivent donc être libellés dans la monnaie fonctionnelle de la filiale et être convertis au cours de clôture.

3.6 Conversion des opérations en devises

Les opérations libellées en devises sont converties par la filiale dans sa monnaie fonctionnelle au taux de change du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de la clôture à chaque arrêté comptable.

Les gains et les pertes résultant de la conversion sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « gains et pertes de change » du résultat opérationnel à l'exception des montants assimilables à des investissements nets à l'étranger, tels que définis par la norme IAS 21, pour lesquels les variations de conversion sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. En cas de remboursement anticipé d'un compte-courant assimilé à un investissement net à l'étranger, la réduction de participation associée est appréciée en valeur relative.

3.7 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises intervenus après le 1er janvier 2010 sont comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3 révisée, « Regroupements d'entreprises » :

- Les actifs identifiables acquis et les passifs et passifs éventuels repris sont comptabilisés à leur juste valeur en date d'acquisition, sous réserve qu'ils respectent les critères de comptabilisation d'IFRS 3 révisée. En revanche, un actif non courant, (ou groupe d'actifs destinés à être cédés) acquis qui est classé comme détenu en vue de la vente à la date d'acquisition est évalué à sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Seuls les passifs de l'entité acquise sont pris en compte : ainsi, un passif de restructuration n'est pas comptabilisé en tant que passif de l'acquise si celle-ci n'a pas une obligation de procéder à cette restructuration en date d'acquisition. Les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.
- L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables est comptabilisé en tant que goodwill. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat (cf. note 4.1).

- Lors de chaque acquisition, le Groupe peut opter pour la comptabilisation d'un goodwill dit « complet », c'est-à-dire que ce dernier est calculé en prenant en compte la juste valeur des intérêts minoritaires en date d'acquisition, et non pas uniquement leur quotepart dans la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise.
- Lorsque le Groupe a réalisé une acquisition à des conditions avantageuses, un profit est comptabilisé en Produits opérationnels non courants si le montant est significatif.
- Tout ajustement de prix potentiel est estimé à sa juste valeur en date d'acquisition et cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie du goodwill qu'en cas de nouvelles informations liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où l'évaluation était encore présentée comme provisoire (période d'évaluation limitée à 12 mois) ; tout ajustement ultérieur ne répondant pas à ces critères est comptabilisé en dette ou en créance en contrepartie du résultat du Groupe (dans la ligne « autres produits et charges opérationnels »).
- En cas d'acquisition par étapes, l'acquisition du contrôle sur l'acquise déclenche la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue par le Groupe en contrepartie du Résultat opérationnel non courant si le montant est significatif.

3.8 Information sectorielle

Le Groupe a identifié le principal décideur opérationnel de l'entité comme étant le Comité Exécutif. Le Comité revoit le reporting interne du Groupe afin d'évaluer sa performance et de décider de l'allocation des ressources. Sur la base de ce reporting, la direction a déterminé les secteurs opérationnels.

Le Comité analyse l'activité à la fois d'un point de vue géographique et en fonction des principales branches d'activité du Groupe. Ces branches d'activité sont :

- la fabrication et la commercialisation de matériel de levage,
- la location de matériel de levage,
- les services (pièces de rechange, réparations et financement).

Par ailleurs, ces activités sont, d'une manière globale, analysées sur une base géographique (Europe, Amérique du Nord, Amérique Latine, Asie/Pacifique).

Le reporting interne utilisé par le Comité Exécutif est basé sur la présentation comptable des comptes suivant les principes IFRS, et inclut l'ensemble des activités du Groupe.

Les principaux indicateurs de performance revus par le Comité Exécutif sont le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel, la charge d'amortissement. Par ailleurs, le Comité suit les principaux agrégats du bilan : immobilisations corporelles, créances clients, créances sur opérations de financement, stocks, fournisseurs, emprunts.

Les éléments relatifs au résultat financier ou plus généralement non opérationnels, ainsi que le suivi des éléments spécifiques à la consolidation (impôts...) sont suivis de manière centrale sans être décomposés par activité ou secteur géographique et ne sont donc pas inclus dans cette information sectorielle.

Le Groupe n'a pas identifié de clients représentant plus de 10% de ses produits des activités ordinaires.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

NOTE 4 - PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION DES PRINCIPAUX AGRÉGATS DU BILAN

4.1 Ecarts d'acquisition

Les goodwill relatifs aux sociétés consolidés sont enregistrés à l'actif du bilan sous la rubrique « écart d'acquisition ». Ils résultent de l'application des principes de regroupement d'entreprises, tels que décrit dans la note 3.7 ci-dessus.

L'écart d'acquisition négatif, ou badwill est comptabilisé immédiatement en résultat opérationnel non courant de l'exercice d'acquisition et au plus tard dans un délai de 12 mois, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs et passifs acquis.

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis mais soumis à un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour les besoins du test de dépréciation, les goodwills sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou groupe d'UGT susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises.

Trois UGT ont été définies par le Groupe :

- UGT Amérique du Nord regroupant les filiales Haulotte US et BilJax,
- Les filiales de location du Groupe représentant chacune une UGT indépendante,
- Les filiales de production et de distribution du Groupe regroupées au sein d'une même UGT.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable excède la valeur recouvrable, définie comme la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur. Les bases d'évaluation de la valeur d'utilité reposent sur des business plan établis sur plusieurs années dont les flux sont extrapolés au-delà et actualisés, ou pour certaines filiales de location sur l'estimation de la valeur de marché des actifs de location.

Les dépréciations des goodwills sont irréversibles.

Les produits et charges résultant respectivement de la comptabilisation des écarts d'acquisition négatifs et des dépréciations des écarts d'acquisition positifs sont enregistrés en autres charges et produits opérationnels.

4.2 Immobilisations incorporelles

a) Frais de développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues. Les coûts encourus sur les projets de développement (conception de produits nouveaux ou améliorés) sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont remplis :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet est établie,
- la direction montre son intention d'achever le projet,
- l'entité a la capacité d'utiliser ou de vendre cet actif incorporel,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- il existe des ressources techniques, financières appropriées pour achever le projet,
- le coût de cet actif peut être mesuré de manière fiable.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Les autres dépenses de développement ne remplissant pas ces critères sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont réalisées. Les coûts de développement précédemment comptabilisés en charges ne sont pas comptabilisés en immobilisations au cours des périodes ultérieures.

Les frais de développement immobilisés sont amortis à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service, de façon linéaire, sur la durée d'utilité de l'actif soit entre 2 et 5 ans.

Conformément à IAS 36, les coûts de développement portés à l'actif et non encore totalement amortis sont soumis à un test annuel de dépréciation, dès lors que des indices de pertes de valeur (avantages économiques obtenus inférieurs à ceux projetés initialement) sont identifiés. Une comparaison entre la valeur capitalisée des coûts de développement et les flux de trésorerie projetés sur un horizon entre 2 et 5 ans est réalisée afin de déterminer le montant éventuel de la dépréciation à constater.

b) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (logiciels, brevets...) sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 7 ans.

4.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition net des remises et frais engagés pour mettre l'actif en état de marche ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations sont amorties sur leur base amortissable (valeur brute moins valeur résiduelle), à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service. L'amortissement s'effectue sur la durée d'utilité représentant le rythme de consommation des avantages économiques futurs générés par l'immobilisation.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à la valeur recouvrable lorsque la valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Lorsque les composants d'un actif corporel ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre. Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est mis au rebut.

Conformément à la norme IAS 17, les acquisitions d'immobilisations effectuées sous forme de crédit-bail sont comptabilisées à l'actif pour leur juste valeur, ou si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location et amorties selon les mêmes durées que celles décrites ci-dessous. Si les contrats transfèrent à Haulotte la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété, ils correspondent alors aux principaux indicateurs retenus par la norme IAS 17 (option d'achat, durée du bail représentative de la durée de vie du bien, valeur actualisée des paiements minimaux proche de la juste valeur du bien loué à la date de conclusion du bail).

Les paiements au titre de la location financement sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les contrats qualifiés de location simple ne font pas l'objet de retraitement.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres actifs sont amortis selon la méthode linéaire compte tenu de leur durée d'utilité estimée comme suit :

	Durée
Bâtiments industriels :	
Structure	30 à 40 ans
Autres composants	10 à 30 ans
Aménagements des constructions	
Structure	10 à 40 ans
Autres composants	5 à 20 ans
Installations industrielles	5 à 20 ans
Autres installations et outillages	3 à 20 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique et bureautique	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et le cas échéant ajustées à chaque clôture.

Les plus ou moins values de cessions des immobilisations sont comptabilisées en autres produits et charges opérationnels.

4.4 Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- Les actifs détenus jusqu'à échéance
- Les actifs évalués en juste valeur par le résultat
- Les actifs disponibles à la vente
- Les prêts et créances.

Le Groupe porte essentiellement des actifs financiers de la catégorie 4 soit « les prêts et créances ». Ils sont comptabilisés à la juste valeur du prix payé ajusté des coûts d'acquisition à la date d'entrée et au coût amorti à chaque clôture, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute perte de valeur de ces actifs est comptabilisée immédiatement en compte de résultat parmi les « Autres produits et charges opérationnels ». Etant donnée l'échéance à court terme de ces actifs financiers, leur juste valeur est équivalente à leur valeur comptable. Lorsque certains de ces actifs ont une échéance supérieure à un an, ces actifs financiers sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition, représentatif de leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif.

Les instruments dérivés utilisés par le Groupe font l'objet d'une note distincte (note 5).

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

4.5 Stocks et en-cours

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure :

- Le coût des stocks de matières et fournitures correspond à leur coût d'acquisition, la méthode du coût unitaire moyen pondéré est utilisée,
- Le coût des stocks de produits finis et en-cours incorpore les charges directes et indirectes de production (sur la base d'une capacité d'exploitation normale),
- Les stocks de marchandises sont comptabilisés à leur coût d'achat (pièces de rechanges) ou à leur valeur de reprise (machines d'occasion),
- La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé aux conditions normales d'exploitation, diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente du bien ou de sa remise en état.

Une dépréciation est constatée quand la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur comptable des stocks définies ci-dessus.

4.6 Créances clients

Quatre cas sont à distinguer :

- Les créances issues de transactions dont le financement est assuré directement par les clients (4.6.1) sans que le Groupe n'accorde de garantie aux établissements financiers assurant le financement de ces clients.
- Les créances issues de transactions pour lesquelles Haulotte Group accorde des garanties à l'organisme de financement du client (4.6.2).
- Les créances issues de contrats de location financement avec Haulotte Group (4.6.3).
- Les créances issues de transactions de crédit bail adossé (4.6.4).

Ces types de transactions relèvent de traitements comptables différents détaillés ci-après.

4.6.1 Ventes sans garantie accordée par le Groupe

Les créances sont enregistrées initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Elles sont comptabilisées ultérieurement à leur coût amorti à l'aide de la méthode du TIE, déduction faite des dépréciations.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation dès lors que des éléments faisant présumer un risque réel et sérieux de non recouvrement sont identifiés. La dépréciation est calculée en comparant la valeur de la créance à la date à laquelle le risque de non recouvrement est identifié et la valeur des équipements représentatifs de la créance à cette même date. Cette politique de dépréciation repose sur les deux éléments suivants :

- les biens représentatifs des créances peuvent être récupérés par Haulotte Group en cas de défaillance du client, ceci étant contractuellement défini,
- une connaissance précise des valeurs de marché des équipements.

Ces valeurs de marché sont estimées sur la base d'historique de ventes d'équipements d'occasion réalisées par le Groupe au cours des dernières années et corroborées avec les cotations issues des pratiques du marché.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

4.6.2 Ventes avec garanties accordées par le Groupe

Conformément aux pratiques du secteur, Haulotte Group accorde des garanties aux organismes financiers proposant des solutions de financement à ses clients. Dans ces cas, Haulotte Group cède l'équipement à l'organisme financier qui contracte ensuite avec le client utilisateur final de l'équipement :

- soit une vente à crédit,
- soit une location financement.

Les garanties consenties par Haulotte Group peuvent être de plusieurs types, en fonction des contrats cadres conclus avec les organismes financiers et du niveau de risque attribué au client par l'organisme financier. Les différentes formes de garanties accordées par Haulotte sont rappelées ci-après :

Garantie sous forme d'engagement de poursuite de loyers : Haulotte Group s'engage auprès de l'organisme financier à se substituer au débiteur en cas de défaillance, en prenant en charge dès les premiers incidents de paiement l'intégralité du capital restant dû par le débiteur. Haulotte Group dispose d'un droit de récupération des équipements en contrepartie de sa substitution au débiteur défaillant.

Garantie sous forme d'abondement à un pool de risques : dans ce cas, une partie du montant de la vente à l'organisme de financement est abondée dans un fonds de garantie destiné à couvrir les éventuelles défaillances futures des débiteurs. Le montant maximal du pool est fixé mais permet en cas de défaillance d'un client éligible au pool d'assurer à l'organisme financier le recouvrement total de sa créance.

Garantie sous forme d'abondement à un pool de risque couvrant un montant fixé par créance : comme dans le cas précédent, le montant maximal du pool est fixé mais le recours de l'organisme financier est défini créance par créance. L'organisme financier confirme à chaque arrêté comptable le montant de son recours créance par créance.

Garantie sous forme d'engagements de rachat de l'équipement : la valeur résiduelle des biens est déterminée à la conclusion du contrat entre l'organisme financier et le client utilisateur. A l'issue du contrat, Haulotte Group est engagé à racheter les biens aux organismes financiers à cette valeur prédéterminée. Par ailleurs, Haulotte Group propose systématiquement à ses clients la possibilité d'acquérir l'équipement concerné à un prix égal à cette même valeur résiduelle.

Au plan comptable, les trois premiers types de garanties associées aux différents contrats conclus entre l'organisme financier et le client utilisateur sont analysés en substance :

- comme un prêt octroyé au client final par Haulotte Group, contrat cédé à l'organisme financier pour obtenir le financement de la vente (cas de la vente à crédit),
- comme un contrat de location financement entre Haulotte Group et le client final, contrat cédé à l'organisme financier pour obtenir le financement de la vente (cas de la location financement).

L'analyse des garanties accordées par Haulotte Group dans le cadre des contrats ci-dessus au regard des dispositions de la norme IAS 39 démontre que l'essentiel des risques et avantages liés aux créances cédées aux organismes financiers (risque de crédit, de décalage de paiement notamment) ne sont pas transférés dans le cas de garanties sous forme d'engagement de poursuite de loyers ou d'abondement à un pool de risque.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Ainsi pour les contrats assortis de ce type de garantie, le traitement comptable suivant est retenu : comptabilisation d'une créance (dénommée « créance sur opérations de financement » au bilan) et d'une dette financière (dénommée « dette sur opérations de financement » au bilan) d'un montant égal au capital restant dû par le client final à l'organisme financier. Ces créances et ces dettes s'éteignent au rythme des paiements des loyers par le client à l'organisme financier.

Toutefois, dans le cas d'une garantie avec abondement à un pool de risque destiné à couvrir un montant fixe par créance, le montant comptabilisé en créance et en dette est limité au montant du recours que peut exercer l'organisme financier vis-à-vis de Haulotte Group et non à l'intégralité de la créance « cédée ».

Haulotte Group évalue à chaque arrêté comptable les risques de mise en œuvre des garanties ainsi accordées à l'examen des incidents de paiements qui auraient été déclarés par les organismes financiers. Une dépréciation des créances est alors constatée selon les mêmes principes de détermination que ceux énoncés dans la note 4.6.1.

Pour ce qui concerne le 4ème type de garanties accordées, les engagements de rachats des équipements, l'analyse des valeurs de rachats accordées démontre que l'essentiel des risques et avantages ont été transférés. En effet, le client final exerce dans la quasi-totalité des cas l'option qui lui est offerte par Haulotte Group de racheter les équipements pour le montant de la valeur résiduelle à la fin de son contrat avec l'organisme financier, cette option étant attractive/préférentielle. Les engagements contractés par Haulotte Group sont mentionnés en engagements hors bilan pour le montant des valeurs résiduelles garanties.

4.6.3 Contrats de location financement

Des contrats de vente à crédit ou de location sont également conclus directement entre Haulotte Group et ses clients sans l'intermédiation d'organismes financiers. L'analyse de ces contrats au regard des dispositions de la norme IAS 17 conduit à les qualifier de contrats de location financement dans la mesure où la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des équipements est bien transférée aux preneurs.

Le traitement comptable de ces opérations est le suivant :

- la vente de l'équipement est constatée dans la rubrique « produit des activités ordinaires » du compte de résultat à la date de la signature du contrat par les parties,
- une créance d'exploitation (incluse au niveau des « créances sur opérations de financement » au bilan) est constatée vis-à-vis du client final ventilée en actif courant pour la fraction des loyers devant être encaissée à moins d'un an et en actif non courant pour le solde,
- au cours des exercices suivants, le paiement reçu du client au titre de la location ou de la vente à crédit est affecté en un produit financier et un amortissement de la créance.

4.6.4 Contrats de crédit-bail adossé

Haulotte Group a par le passé réalisé un volume significatif de ventes d'équipements par le biais de contrats de crédit bail adossé.

Le crédit bail adossé consiste à vendre les équipements à un organisme financier, à lui louer ces équipements par le biais d'un contrat de crédit bail puis à les donner en sous location à l'utilisateur final. L'analyse en substance des opérations amont et aval conduit à les qualifier de contrats de location financement.

Haulotte Group n'a plus recours à ce mode de contrats et les montants mentionnés dans les opérations de financement (note 14) reflètent les opérations passées non encore dénouées.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Au cours des exercices clos le 31 décembre 2005 et 2006, les dettes liées au crédit bail adossé ont fait l'objet d'un refinancement global et le strict adossement des créances et des dettes de crédit bail a disparu. La dette vis-à-vis de l'organisme de crédit bail est remplacée par l'emprunt contracté par le Groupe au titre du refinancement et le remboursement de cet emprunt se substitue aux loyers versés à l'organisme financier.

4.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités et les valeurs mobilières de placement. Ces dernières sont essentiellement constituées de Sicav monétaires et de dépôts à terme.

Les équivalents de trésorerie correspondent à des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les dépôts à terme ont fait l'objet d'un calcul des intérêts à recevoir pour la période comprise entre la date de souscription et la date de clôture.

4.8 Actions propres

Les titres de Haulotte Group S.A. acquis dans le cadre des programmes de rachat par le Groupe (contrat de liquidité affecté à l'animation du cours et mandat de rachat d'actions) sont inscrits en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Aucun gain ou aucune perte n'est comptabilisé en compte de résultat lors de l'achat, de la cession, de l'émission ou de l'annulation des actions propres.

4.9 Engagements de retraite et assimilés

Le Groupe provisionne les engagements en matière de retraite et assimilés vis à vis de ses salariés ainsi que les médailles du travail. Haulotte Group dispose de régimes à prestations définies. Les engagements correspondants ont été estimés selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière, en tenant compte des dispositions légales et des conventions collectives et en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de taux d'actualisation, de la rotation du personnel, des tables de mortalité et d'hypothèses d'augmentation de salaires et d'inflation.

Suite à l'application pour la première fois au 1er janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée, les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont comptabilisés parmi les capitaux propres dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés

4.10 Provisions

De façon générale, des provisions sont comptabilisées lorsque :

- le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un évènement passé,
- qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Provision garantie

Le Groupe accorde sur ses produits une garantie constructeur à ses clients. Les coûts de garantie prévisibles relatifs aux produits déjà vendus font l'objet d'une provision statistique sur la base des données historiques.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

La période de garantie est généralement comprise entre 1 et 2 ans. Le cas échéant, une provision est comptabilisée au cas par cas pour couvrir des risques d'appels en garantie plus spécifiques.

Litiges

D'autres provisions sont également constituées dans le respect des principes indiqués ci-dessus en cas de litiges, de fermetures de site le cas échéant ou de tout autre évènement répondant à la définition d'un passif. Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

D'une manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires, ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

4.11 Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement maintenus à leur coût amorti, calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

4.12 Impôts différés

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs, sur les retraitements pratiqués dans les comptes consolidés ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Ils sont calculés selon la méthode du report variable société par société en utilisant les taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés résultant des différences temporaires ou des reports fiscaux déficitaires sont constatés s'il existe une réelle probabilité d'imputation sur des bénéfices fiscaux futurs. Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités appartiennent au même groupe fiscal et si elles disposent d'un droit exécutoire à les compenser.

NOTE 5 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS

a) Risque de change

Une part significative des ventes de Haulotte Group est réalisée dans des monnaies autres que l'Euro, en particulier le Dollar américain ou la Livre britannique. Ces ventes en devises sont réalisées principalement par les filiales du Groupe dans leur monnaie fonctionnelle, ne générant pas de risque de change transactionnel à leur niveau.

Les principales sources de risque de change de Haulotte Group sont donc liées aux flux de facturation inter-compagnies entre les sociétés du Groupe lorsqu'elles facturent ou achètent des produits ou services dans une devise autre que leur devise fonctionnelle (flux d'exportation des filiales de production localisées en zone Euro et exportant dans la devise locale des filiales de commercialisation).

La gestion de cette exposition est gérée par Haulotte Group SA. Les positions de change transactionnelles ouvertes au bilan sont couvertes partiellement dans les principales devises par l'intermédiaire d'instruments financiers simples (vente/achat à terme devise contre Euro).

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

b) Risque de taux

Le Groupe privilégie un endettement à taux variable permettant plus de souplesse. Pour se couvrir contre les risques de fluctuation des taux d'intérêts, le Groupe saisit les opportunités de marché en fonction de l'évolution des taux. Il n'y a pas de couverture systématique du risque de taux.

Pour la couverture des risques de marché (taux et risque de change) Haulotte Group a recours à des instruments financiers dérivés. Ces dérivés sont destinés à couvrir la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés (couverture de juste valeur) ou de flux futurs (couverture de flux de trésorerie). Néanmoins, dans la mesure où les instruments financiers détenus par Haulotte Group ne satisfont pas strictement aux conditions de la comptabilité de couverture, les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Conformément aux dispositions des normes IAS 32 et 39, les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur de ces contrats est déterminée à l'aide de modèles de valorisation tels que fournis par les banques auprès desquelles les instruments sont souscrits et peut être considérée de niveau 2 au sens de la norme IFRS7 (niveau 2 : évaluation faisant appel à des techniques de valorisation simples s'appuyant sur des données de marché observables).

c) Risque de crédit

Le risque de crédit provient essentiellement des expositions de crédits aux clients, notamment des créances non réglées et des transactions engagées.

Afin de limiter ce risque, le Groupe a mis en place des procédures de notation (interne ou indépendante) destinées à évaluer la qualité de crédit des clients (nouveaux ou anciens) sur la base de leur situation financière, des données historiques de paiement et tout autre facteur pertinent.

Le risque de crédit est également limité par le fait qu'en cas de défaut de paiement des clients, Haulotte Group dispose de la possibilité de récupérer les biens représentatifs des créances. Les dépréciations de créances sont déterminées selon ce principe (cf. note 4.6).

d) Risque de liquidité

La gestion de trésorerie de Haulotte Group est centralisée, le financement courant et prévisionnel de la société mère et des filiales étant géré au siège.

L'ensemble des excédents de trésorerie est placé par la société mère, à des conditions de marché, en SICAV monétaires ou comptes de dépôt à terme sans risque sur le montant du capital.

Situation du crédit syndiqué :

Les discussions qui ont eu lieu au cours de l'exercice avec le pool bancaire ont permis de résoudre les cas de défaut de certains ratios financiers constatés à la clôture précédente. Au 31 décembre 2013, l'ensemble des ratios sont respectés.

Au 31 décembre 2013, l'en-cours utilisé sur les lignes de crédit syndiqué se monte à 42,9 M€ et le montant disponible pour un tirage complémentaire s'élève à 54 M€. La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élèvent à la fin de l'exercice à 18,5 M€. L'avenant au contrat de crédit syndiqué signé en juillet 2012 prévoit une échéance à rembourser par le Groupe en juillet 2014 d'un montant de 28,0 M€.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Ainsi, les niveaux de trésorerie disponible et de lignes de crédit ouvertes et disponibles au 31 décembre 2013, rapprochés des prévisions de trésorerie liées à l'activité pour les premiers mois de l'exercice 2014 ne remettent pas en cause la capacité du Groupe à rembourser l'échéance contractuelle du crédit syndiqué de juillet 2014 mentionnée ci-dessus.

NOTE 6 - PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION DU COMPTE DE RÉSULTAT

6.1 Reconnaissance des produits

Les produits des activités ordinaires comprennent la vente de biens et services, constituée notamment par :

- les ventes autofinancées par le client,
- les ventes réalisées dans le cadre du crédit-bail adossé ainsi que les revenus financiers correspondants (cf. note 4.6),
- les ventes assorties de garanties consenties par Haulotte Group pour l'obtention du financement par le client (cf. note 4.6),
- les ventes dans le cadre d'accord de recommercialisation avec les institutions financières qui ont repris des équipements suite à la défaillance de leurs clients,
- les locations de matériels,
- les prestations de services.

Les ventes de biens sont comptabilisées nettes de taxe sur la valeur ajoutée, à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété qui correspond généralement à la date d'expédition des produits aux clients après l'obtention d'assurance suffisante quant au règlement prévu contractuellement.

Les produits financiers perçus dans le cadre des contrats de location financement sont comptabilisés en fonction du taux d'intérêt effectif.

Les revenus liés aux prestations de services sont comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont rendus.

6.2 Coûts des ventes

Les coûts des ventes comprennent les coûts directs et indirects de production, les variations de stocks, les dépréciations des stocks, les coûts de la garantie, les variations de juste valeur des instruments de couverture des opérations en devises ainsi que les charges d'intérêts payés dans le cadre des opérations de crédit-bail adossé.

6.3 Frais commerciaux

Ce poste comprend notamment les frais liés à la fonction commerciale.

6.4 Frais administratifs et généraux

Ce poste comprend les coûts indirects de location, les frais administratifs et de direction, et les augmentations / diminutions de dépréciation des comptes clients.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

6.5 Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les frais de développement sont comptabilisés en charge de la période sauf s'ils satisfont aux critères de capitalisation énoncés par la norme IAS 38 (cf. note 4.2.a). Il s'agit des dépenses engagées sur des projets de développement de nouvelles catégories de machines ou de nouveaux composants jugés techniquement viables et dont il est probable qu'ils génèreront des avantages économiques.

6.6 Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique comprend :

- les plus ou moins values de cession (à l'exclusion de celles réalisées par les sociétés de location considérées comme des ventes de machines d'occasions et classées en chiffre d'affaires),
- la dépréciation des coûts de développement capitalisés,
- les produits ou charges relatifs à des litiges, inhabituels, anormaux ou peu fréquents,
- la dépréciation des écarts d'acquisition.

6.7 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel regroupe l'ensemble des charges et produits directement liés aux activités du Groupe, que ces éléments soient des éléments récurrents du cycle d'exploitation ou qu'ils résultent d'évènements ou de décisions ponctuels ou inhabituels.

6.8 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement brut qui inclut principalement les charges d'intérêts (calculées au taux d'intérêt effectif - TIE) ainsi que les variations de juste valeur des instruments financiers destinés à couvrir les risques de taux.

6.9 Autres produits et charges financiers

La rubrique autres produits et charges financiers comprend les rendements perçus sur placements de trésorerie (produits d'intérêts, plus ou moins value de cessions de valeur mobilière de placement...).

6.10 Résultats par action

Le résultat net de base par action présenté en pied de compte de résultat est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice revenant à Haulotte Group S.A. et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de ce même exercice, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions auto détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif potentiel des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les options de souscriptions d'actions.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

NOTE 7 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2013 sont les suivantes :

Entités	Pays	% d'intérêt	Méthode de consolidation au 31 décembre 2013	Méthode de consolidation au 31 décembre 2012
Haulotte Group S.A.	France	Mère		
Haulotte France Sarl	France	99,99%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Services France	France	99,99%	Intégration globale	Intégration globale
TELESCOPELLE S.A.S	France	100%	Intégration globale	Intégration globale
Access Rentals (UK) Ltd.	Angleterre	100%	-	Intégration globale
Haulotte Access Equipment Manufacturing (Changzhou) Co., Ltd.	Chine	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Argentina S.A.	Argentine	95%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Arges S.R.L.	Roumanie	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Australia Pty. Ltd.	Australie	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Cantabria S.L.	Espagne	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Chile SPA	Chili	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Do Brazil LTDA	Brésil	99,98%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Hubarbeitsbühnen GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Iberica S.L.	Espagne	98,71%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Italia S.R.L.	Italie	99%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte India Private Ltd.	Inde	99,99%	Intégration globale	-
Haulotte Mexico SA de CV	Mexique	99,99%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Middle East FZE	Dubaï	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Netherlands B.V.	Pays-Bas	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Polska SP Z.O.O.	Pologne	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Portugal, plataPortugale de elevação, Unipessoal, LDA	Portugal	98,71%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Scandinavia AB	Suède	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Services SA de CV	Mexique	99,99%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Singapore Ltd.	Singapour	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Trading (Shanghai) co. Ltd.	Chine	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte UK Limited	Angleterre	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte U.S., INC.	Etats-Unis	100%	Intégration globale	Intégration globale

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Haulotte Vostok	Russie	100%	Intégration globale	Intégration globale
Horizon High Reach Chle SPA	Chili	100%	Intégration globale	Intégration globale
Horizon High Reach Limited	Argentine	100%	Intégration globale	Intégration globale
Levanor Maquinaria de Elevacion S.A.	Espagne	91%	Intégration globale	Intégration globale
Mundilevação, Aluger e Transporte de Plataformas LDA	Portugal	81.90%	Intégration globale	Intégration globale
NO.VE. S.R.L.	Italie	100%	Intégration globale	Intégration globale
N.D.U Maquinaria y Plataformas Elevadoras, S.L.	Espagne	98,71%	Intégration globale	Intégration globale
UK Platforms Ltd.	Angleterre	100%	-	Intégration globale
Bil Jax, Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale	Intégration globale
Equipro, Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale	Intégration globale
Bil Jax Service, Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale	Intégration globale
Seaway Scaffold & Equipment	Etats-Unis	100%	Intégration globale	Intégration globale
Scaffold Design and Erection	Etats-Unis	100%	Intégration globale	Intégration globale

Les comptes des sociétés consolidées sont arrêtés au 31 décembre de chaque exercice présenté, à l'exception d'Haulotte India Private Ltd. qui clôture au 31 mars de chaque année.

NOTE 8 - VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

Comme décrit dans la note 2.2, les filiales UK Platforms Ltd. et Access Rentals (UK) Ltd. ont été cédées en date du 28 juin 2013, et déconsolidées à cette date. Conformément aux dispositions de la norme IFRS5, les éléments du compte de résultat et du tableau de flux liés à cette activité ont été identifiés séparément en tant qu'activité abandonnée dans les états correspondants. Les éléments détaillés ainsi retraités sont présentés dans les notes 29 et 43.

Une nouvelle filiale de distribution a été créée en Inde afin d'abriter l'activité de distribution du Groupe dans ce pays, Haulotte India Private Ltd.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

NOTE 9 - ECARTS D'ACQUISITION

Au 31/12/2013

Sociétés détenues	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
UGT Amérique du Nord	14 451	(3 626)	10 825
<i>Billax</i>	14 451	(3 626)	10 825
UGT Nove	2 580	-	2 580
UGT Horizon	1 728	-	1 728
UGT N.D.U.	772	(772)	-
UGT distribution/production hors Amérique du Nord	54	(54)	-
<i>Haulotte France</i>	54	(54)	-
Total	19 585	(4 452)	15 133

Au 31/12/2012

Sociétés détenues	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
UGT Amérique du Nord	15 105	-	15 105
<i>Billax</i>	15 105	-	15 105
UGT UK Platforms	12 158	(12 158)	-
UGT Nove	2 580	-	2 580
UGT Horizon	2 394	-	2 394
UGT N.D.U.	772	(772)	-
UGT distribution/production hors Amérique du Nord	54	(54)	-
<i>Haulotte France</i>	54	(54)	-
Total	33 063	(12 984)	20 079

La sortie de l'écart d'acquisition lié à la société UK Platforms qui a été cédée sur l'exercice comme vu dans la note 2, est sans impact sur l'exercice puisque celui-ci était entièrement déprécié.

La variation des écarts d'acquisition entre les deux périodes présentées (soit - 4 946 K€) est liée à la dépréciation de l'écart d'acquisition de l'UGT Amérique du Nord et aux effets de change sur les montants des écarts d'acquisition de la société Horizon et de la société BilJax.

• UGT « Amérique du Nord »

Le dernier test de dépréciation sur la zone « Amérique du Nord » - considérée comme une unité génératrice de trésorerie (UGT) – avait été réalisé le 30 juin 2013. Un nouveau test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2013 sur cette UGT qui intègre les entités américaines du Groupe.

La valeur recouvrable de l'UGT « Amérique du Nord » a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les budgets financiers approuvés par la direction.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Hypothèses majeures retenues pour la réalisation de ce test :

- progression sensible de la part de marché dans le secteur des ventes de nacelles sur le marché « Nord Américain » à horizon 5 ans,
- consolidation des niveaux de rentabilité constatés sur les différentes activités présentes sur le marché nord-américain,
- le test de dépréciation comprend des projections de flux de trésorerie sur 5 ans, une hypothèse de croissance long terme de 1,5% et un taux d'actualisation de 11% (identique au taux d'actualisation qui avait été utilisé en 2012).

Sur la base de ces hypothèses, la direction estime que la valeur d'utilité de l'UGT «Amérique du Nord» est inférieure à sa valeur comptable, et a donc comptabilisé une dépréciation d'un montant de 5 000 KUSD.

Des analyses de sensibilité ont été menées sur les hypothèses considérées comme clé, soit :

- les prévisions d'activité : une amélioration de l'ordre de 3% des prévisions de chiffre d'affaires utilisées dans les projections de flux de trésorerie rendraient équivalentes la valeur recouvrable de l'UGT et sa valeur nette comptable avant dépréciation constatée au cours de l'exercice. Une détérioration du même ordre conduirait à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire de 6 000 KUSD.
- le taux d'actualisation : une baisse de 0,9 points du taux d'actualisation conduirait à l'équivalence entre la valeur recouvrable de l'UGT et sa valeur nette comptable avant la dépréciation constatée au cours de l'exercice.
- le taux de croissance à long terme : une baisse du taux de croissance à long terme de 0.5 point conduirait à une dépréciation complémentaire de 1000 KUSD.

• UGT « sociétés de location »

Pour la filiale Nove, un test de dépréciation a été réalisé sur la base de la projection de flux de trésorerie sur 4 ans, une hypothèse de croissance long terme de 1,5% et un taux d'actualisation de 8,5% (identique au taux d'actualisation qui avait été utilisé en 2012).

Les résultats de ce test ne conduisent pas à constater une dépréciation relative à cette UGT dans les comptes consolidés établis au 31 décembre 2013.

Des analyses de sensibilité ont été menées sur les hypothèses considérées comme clé, soit :

- les prévisions d'activité : une baisse de l'ordre de 8% des prévisions de chiffre d'affaires utilisées dans les projections de flux de trésorerie rendraient équivalentes la valeur recouvrable de l'UGT et sa valeur nette comptable.
- le taux d'actualisation : une hausse de 3 point du taux d'actualisation conduirait à l'équivalence entre la valeur recouvrable de l'UGT et sa valeur nette comptable.

L'UGT n'est pas identifiée comme sensible à la variation du taux de croissance long terme.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Pour la filiale Horizon, un test a été réalisé afin de comparer la valeur nette comptable des équipements de location dans les comptes du Groupe incluant l'écart d'acquisition à leur valeur d'écoulement sur le marché.

Les résultats de ces tests ne conduisent pas à constater une dépréciation relative à cette UGT dans les comptes consolidés établis au 31 décembre 2013.

Les analyses de sensibilité révèlent qu'aucune charge de dépréciation ne serait à constater jusqu'à une baisse de 15 % des valeurs de marché moyennes estimées.

NOTE 10 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31/12/2012	Augmentation	Diminution	Transferts et autres	Variations de change	31/12/2013
Frais de Développement	13 050	20	-	-	-	13 070
Concessions, Brevets, Licences	7 982	347	-	443	(5)	8 767
Autres immobilisations incorporelles et en-cours	653	1 917	-	(481)	-	2 089
Valeurs brutes	21 685	2 284	-	(38)	(5)	23 926
Amortissements frais de développement	7 752	447	-	-	-	8 199
Amortissements Concessions, Brevets	5 395	1 171	-	-	(7)	6 559
Amortissement autres immobilisations incorp. et en-cours	14	6	-	21	(1)	40
Amortissements et provisions	13 161	1 624	-	21	(8)	14 798
Valeurs nettes	8 524	660	-	(59)	3	9 128

Les amortissements des coûts de développement, soit 447 K€, sont inclus dans la rubrique « Frais de recherche et de développement » du compte de résultat.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

NOTE 11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31/12/2012	Augmentation	Diminution	Transferts et autres*	Variations de change	Sortie de périmètre	31/12/2013
Terrains	6 189	-	(509)	-	(38)	-	5 642
Constructions	42 688	802	(1 860)	100	(664)	-	41 066
Installations techniques	28 755	596	(328)	302	(350)	-	28 975
Parc de nacelles en location	88 650	10 153	(12 224)	20	(3 883)	(49 119)	33 597
Autres immobilisations corporelles	12 161	1 231	(859)	75	(466)	(974)	11 168
Immobilisations corporelles en cours	704	669	-	(487)	(20)	-	866
Valeurs brutes	179 147	13 451	(15 780)	10	(5 421)	(50 093)	121 314
Amortissements constructions	15 850	1 704	(912)	(27)	(316)	-	16 299
Amortissements installations techniques	20 230	1 906	(306)	(22)	(258)	-	21 550
Amortissement parc de nacelles en location	47 245	8 604	(8 558)	891	(1 505)	(26 202)	20 475
Amortissements autres immobilisations corporelles	8 935	1 097	(752)	-	(298)	(553)	8 429
Amortissements et provisions	92 260	13 311	(10 528)	842	(2 337)	(26 755)	66 753
Valeurs nettes	86 887	140	(5 252)	(832)	(3 044)	(23 338)	54 561

* : Les montants indiqués en colonne « Transferts et autres » correspondent principalement au transfert des immobilisations en cours et à des reclassements de présentation suite à la revue des bilans de certaines de nos filiales.

L'augmentation du poste « Parc de nacelles en location » pour 10 153 K€ est essentiellement liée à l'acquisition de nacelles élévatrices par les sociétés de location, notamment UK Platforms pour 4 851 K€, Horizon Chile pour 1 618 K€ et Horizon Argentina pour 2 062 K€.

Les cessions sur ce poste sont liées au renouvellement de notre parc de nacelles ou à l'ajustement des parcs aux niveaux d'activité des marchés locaux, et concernent en valeur brute principalement Nove pour 3 711 K€, Mundielevação pour 2 499 K€, Horizon Argentine pour 1 906 K€ et 1 629 K€ sur UKPL.

Les dotations aux amortissements des nacelles de location sont comptabilisées dans les coûts des ventes du compte de résultat. Les dotations aux amortissements des constructions, installations techniques et autres immobilisations corporelles sont comptabilisées dans les coûts des ventes, et/ou frais commerciaux et administratifs.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

NOTE 12 - ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont composés de prêts, dépôts et cautionnement vis-à-vis de tiers hors groupe. Leur mouvement sur l'exercice se décompose de la façon suivante :

	31/12/2012	Augmentation	Diminution	Reclassement poste à poste	Variations de change	31/12/2013
Actifs financiers	1 998	327	(86)	(3)	(36)	2 200

Comme décrit dans la note 4.4, la valeur comptable de ces actifs financiers est représentative de leur juste valeur du fait de leur échéance à court terme.

NOTE 13 - STOCKS ET EN-COURS

Au 31/12/2013	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	20 190	(957)	19 233
En cours de production	3 777	(55)	3 722
Produits intermédiaires et finis	62 774	(5 034)	57 740
Marchandises	12 322	(2 425)	9 897
Total	99 063	(8 471)	90 592

Au 31/12/2012	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	22 316	(1 163)	21 153
En cours de production	3 581	(57)	3 524
Produits intermédiaires et finis	74 682	(5 638)	69 044
Marchandises	15 891	(3 787)	12 104
Total	116 470	(10 645)	105 825

La valorisation des stocks ne tient pas compte de la sous-activité.

La variation de stocks de (17 407) K€ au 31 décembre 2013, contre (28 948) K€ au 31 décembre 2012 est comptabilisée en coûts des ventes du compte de résultat.

Les dépréciations des stocks s'établissent comme suit :

	31/12/2012	Augmentation	Diminution	Sortie de périmètre	Variations de change	31/12/2013
Dépréciation des stocks	10 645	3 953	(5 675)	(106)	(346)	8 471

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

NOTE 14 - CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Au 31/12/2013	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Actifs Non Courants			
Créances sur opérations de financement à plus d'un an	10 604		10 604
<i>Dont créances de location financement</i>	7 664		7 664
<i>Dont garanties données</i>	2 940		2 940
Sous-total	10 604		10 604
Actifs Courants			
Créances clients et comptes rattachés	92 431	(25 697)	66 734
Créances sur opérations de financement à moins d'un an	6 443	(873)	5 570
<i>Dont créances de location financement</i>	5 099	(513)	4 586
<i>Dont garanties données</i>	1 344	(360)	984
Sous-total	98 874	(26 570)	72 304
Total	109 478	(26 570)	82 908

Au 31/12/2012	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Actifs Non Courants			
Créances sur opérations de financement à plus d'un an	11 142		11 142
<i>Dont créances de location financement</i>	7 936		7 936
<i>Dont garanties données</i>	3 206		3 206
Sous-total	11 142		11 142
Actifs Courants			
Créances clients et comptes rattachés	111 838	(26 979)	84 859
Créances sur opérations de financement à moins d'un an	6 997	(1 050)	5 947
<i>Dont créances de location financement</i>	4 772	(478)	4 294
<i>Dont garanties données</i>	2 225	(572)	1 653
Sous-total	118 835	(28 029)	90 806
Total	129 977	(28 029)	101 948

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

La juste valeur des « Créances clients et comptes rattachés » classées en actif courant est équivalente à la valeur comptable compte tenu de leur échéance principalement à court terme (inférieure à 1 an).

La juste valeur des créances liées au crédit bail adossé et à la location financement correspond, conformément à la norme IAS 17, à la juste valeur du bien au commencement du contrat de location (prix de vente comptant net de remise) ou si elle est inférieure à la valeur actualisée des loyers au taux implicite des contrats.

Comme décrit dans la note 4.6, la juste valeur des créances au titre desquelles Haulotte Group a consenti des garanties à l'organisme prêteur du client, représente :

- soit le capital restant dû par le client de Haulotte Group à l'organisme financier,
- soit le montant maximum de risque supporté par Haulotte Group.

Les créances et les dettes correspondantes s'éteignent au fur et à mesure du paiement des loyers par le client à l'organisme de financement.

Les dépréciations sur comptes clients s'établissent ainsi à :

	31/12/2012	Augmentation	Diminution	Variations de change	31/12/2013
Dépréciation des créances	28 029	2 585	(3 171)	(873)	26 570

Les créances clients nettes de dépréciation sont détaillées par échéance dans le tableau ci-dessous :

	Total	Non échues	Echues		
			moins de 60 jours	60 à 120 jours	Plus de 120 jours
Créances clients nettes 2013	82 908	76 186	2 045	2 691	1 986
Créances clients nettes 2012	101 948	93 484	3 672	2 278	2 514

Les créances échues sont analysées au cas par cas au regard notamment des cotations clients établies au sein du Groupe (cf. note 5.c). Au regard de ces éléments et de l'analyse du risque qui en résulte, le Groupe détermine la pertinence de la constitution d'une dépréciation. Le cas échéant, des dépréciations sont constatées afin de couvrir la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur estimée de revente de la machine appréciée sur la base de l'historique des ventes.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

NOTE 15 - AUTRES ACTIFS

	31/12/2013	31/12/2012
Autres créances à court terme	12 826	8 456
Avances et acomptes versés	1 102	981
Charges constatées d'avance	1 789	2 116
Dépréciation des autres créances	(224)	(224)
Total autres actifs courants	15 493	11 329
Autres actifs non courants	-	-
Total autres actifs	15 493	11 329

Le poste « Autres actifs courants » regroupe principalement les créances de TVA.

NOTE 16 - TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS

Convention d'affacturage chez Haulotte France Sarl

En mars 2012, une convention d'affacturage relative à la cession de créances commerciales a été conclue entre la société Haulotte France Sarl et la société GE Capital. Ce contrat a été signé pour une durée d'un an. Le plafond maximal de cession de créances est de 12 500 K€.

Les risques et avantages liés à ces créances ne sont pas transférés à la société GE Capital dans le cadre de ce contrat. Ainsi, les créances sont maintenues dans le bilan du Groupe à la date de clôture, et une dette financière est comptabilisée.

Au 31 décembre 2013, le montant des créances cédées s'élève à 4 116 K€ et a conduit à l'enregistrement d'une dette financière d'un montant de 3 162 K€, comptabilisé parmi les « dettes financières courantes », voir aussi en note 22.

NOTE 17 - CRÉANCES PAR ÉCHÉANCE

Au 31/12/2013	Montant	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans
Créances clients et comptes rattachés*	66 734	66 734	-
Créances clients sur opérations de financement	16 175	5 571	10 604
Autres actifs	15 493	15 493	-
Total	98 402*	87 798	10 604

*Dont 6 722 K€ de créances échues (cf. note 14)

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Au 31/12/2012	Montant	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans
Créances clients et comptes rattachés*	84 859	84 859	-
Créances clients sur opérations de financement	17 089	5 947	11 142
Autres actifs	11 329	11 329	-
Total	113 277*	102 135	11 142

*Dont 8 464 K€ de créances échues (cf. note 14)

NOTE 18 - GESTION DU RISQUE DE CHANGE

Le tableau ci-dessous présente les positions en devises des créances et des dettes commerciales :

Au 31/12/2013	EUR	AUD	GBP	USD	BRL	Autres	TOTAL
Créances commerciales	56 941	6 615	5 231	29 722	3 513	7 456	109 478
Dettes fournisseurs	(25 866)	(200)	(231)	(2 756)	(74)	(3 073)	(32 200)
Position nette	31 075	6 415	5 000	26 966	3 439	4 383	77 278

Au 31/12/2012	EUR	AUD	GBP	USD	BRL	Autres	TOTAL
Créances commerciales	76 395	5 743	10 239	22 007	8 752	6 841	129 977
Dettes fournisseurs	(27 018)	(243)	(1 662)	(2 967)	(40)	(2 589)	(34 519)
Position nette	49 377	5 500	8 577	19 040	8 712	4 252	95 458

Une appréciation de l'euro de 10% envers la livre sterling représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de l'ordre de 454K€.

Une appréciation de l'euro de 10% envers le dollar US représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de l'ordre de 2 451K€.

Une appréciation de l'euro de 10% envers le dollar australien représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de l'ordre de 583K€.

Une appréciation de l'euro de 10% envers le real brésilien représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de l'ordre de 313K€.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

NOTE 19 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31/12/2013	31/12/2012
Disponibilités	18 538	16 548
SICAV Monétaires	10	10
Total	18 548	16 558

NOTE 20 - INSTRUMENTS DÉRIVÉS

L'ensemble des instruments dérivés détenus par le Groupe au 31 décembre 2013 comme au 31 décembre 2012 sont comptabilisés en juste valeur de niveau 2 suivant les définitions d'IFRS 7 comme décrit dans la note 5.

Les justes valeurs positives se présentent comme suit :

	31/12/2013	31/12/2012
Achats à Terme GBP	612	-
Ventes à Terme USD	1 333	1 102
Total	1 945	1 102

Les justes valeurs négatives se présentent comme suit :

	31/12/2013	31/12/2012
Swaps de taux d'intérêt	(474)	(974)
Total	(474)	(974)

NOTE 21 - CAPITAL SOCIAL ET PRIMES D'ÉMISSION

	31/12/2013	31/12/2012
Nombre d'actions	31 214 129	31 214 129
Valeur nominale en euros	0,13	0,13
Capital social en euros	4 057 837	4 057 837
Prime d'émission en euros	92 044 503	92 044 503

La situation des actions auto-détenues au 31 décembre 2013 est la suivante :

	31/12/2013	31/12/2012
Nombre d'actions autodétenues	1 837 823	1 837 823
Pourcentage du capital autodétenu	5,89 %	5,89 %
Valeur de marché des titres autodétenus en K€*	20 106	10 016

* au cours du dernier jour ouvré de l'exercice

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Il n'y a eu aucun mouvement des actions propres sur les exercices 2012 et 2013. Les positions sont donc les suivantes :

TYPE		2013	2012
Liquidité	Nombre titres au 31/12	139 418	139 418
	Valeur origine titres au 31/12	1 506 773	1 506 773
Mandat	Nombre titres au 31/12	1 698 405	1 698 405
	Valeur origine titres au 31/12	13 183 551	13 183 551
Global	Nombre titres au 31/12	1 837 823	1 837 823
	Valeur origine titres au 31/12	14 690 324	14 690 324
	Cours de clôture titres au 31/12	10,94	5,45

NOTE 22 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

	31/12/2013	31/12/2012
Crédit syndiqué	14 727	-
Garanties données	2 940	3 206
Ligne de crédit BilJax	3 198	-
Emprunts divers	2 990	5 472
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit > 1 an	23 855	8 678
Emprunts et dettes financières diverses	1 420	1 406
Dettes financières à long terme	25 275	10 084
Crédit syndiqué	27 527	85 978
Garanties données	1 344	2 224
Ligne de crédit BilJax	1 879	6 907
Affacturage Haulotte France	3 162	8 453
Emprunts divers	418	2 559
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit < 1 an	34 330	106 121
Emprunts et dettes financières diverses	227	154
Crédit syndiqué	121	1 342
Ligne de crédit BilJax	134	-
Autres découverts bancaires	30	1 071
Découverts bancaires	285	2 413
Dettes financières à court terme	34 842	108 688
Total Endettement financier brut	60 117	118 772

En 2005, Haulotte Group a souscrit un emprunt syndiqué d'un montant de 330 000 K€ sur une durée de 7 ans. Il a été souscrit à un taux d'intérêt variable indexé sur l'Euribor 3 mois.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Des avenants successifs sont venus modifier en 2006, puis en 2009, juin 2010 et enfin juillet 2012, le montant global et la décomposition des différentes tranches de ce crédit. La maturité du crédit est en juillet 2015 avec des échéances de remboursement pour les tranches A, B et C qui sont définies ainsi :

- 31 juillet 2013 : 24,5 M€
- 31 juillet 2014 : 28 M€

La ligne de financement du BFR d'un montant de 69 M€ est non amortissable jusqu'en juillet 2015.

Comme également décrit dans la note 2.1, le Groupe a procédé suite aux derniers accords conclus avec le pool bancaire en juin 2013 au remboursement anticipé de l'échéance de juillet 2013 en date du 28 juin 2013. Les ratios bancaires sont respectés au 31 décembre 2013, et la dette a donc été présentée conformément aux échéances contractuelles dans les comptes, et un montant de 28 M€ est donc présenté à court terme.

Pour se couvrir contre les risques de fluctuation de taux d'intérêt le Groupe a mis en place des contrats d'échange de taux (note 20).

Les informations relatives au crédit syndiqué présentées ci-dessous précisent :

- le montant des lignes accordées par nature (a)
- le solde effectivement dû au 31 décembre 2013 après tirage des différentes lignes accordées (b)
- le montant encore disponible par tranche pour tirage complémentaire (c)

		Montant total du crédit (a)	(b)	(c)
Tranche A	Refinancement de la dette	70 000		-
Tranche B	Financement des investissements	70 000	26 001	-
Tranche C	Financement des acquisitions	31 000	1 997	-
Tranche D	Financement du BFR - Revolving ⁽¹⁾	67 500	15 000	41 500
	Financement du BFR - Découvert ⁽¹⁾	12 500	-	12 500
	Total	251 000	42 998	54 000

⁽¹⁾ La ligne de financement du BFR a été ramenée de 80 000 K€ à 75 000 K€ en juillet 2010, puis 69 000 K€ en juillet 2011. Elle restera stable jusqu'à l'échéance du crédit le 31 juillet 2015.

Conformément à l'échéancier du contrat, un montant de 24 500 K€ a été remboursé sur les tranches A, B et C au cours de l'exercice. Par ailleurs, le mouvement net sur la ligne de revolving sur l'exercice est un remboursement de 19 500 K€.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

En contrepartie de l'emprunt syndiqué, les engagements suivants ont été consentis au pool bancaire :

- nantissement du fonds de commerce d'Haulotte Group S.A.
- nantissement des titres de la société Haulotte UK
- nantissement du compte courant entre Haulotte Group S.A. et Haulotte US à hauteur de 30 000 KUSD
- nantissement des titres de la société Equipro Inc.

Les emprunts du Groupe hors garanties données sont, en synthèse, libellés dans les monnaies suivantes :

En contre valeurs KEuros	31/12/2013	31/12/2012
Euros	50 261	102 468
GBP	-	3 860
USD	5 211	6 909
Autres	362	105
Total	55 834	113 342

NOTE 23 - GESTION DU RISQUE DE TAUX

Les emprunts et dettes financières, hors garanties données, ont les caractéristiques suivantes :

	31/12/2013	31/12/2012
Taux fixe	8 381	19 118
Taux variable	47 453	94 224
Total	55 834	113 342

Une augmentation des taux de 1% entrainerait une charge financière supplémentaire maximum, hors prise en compte de l'effet de couverture de l'ordre de 475 K€.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

NOTE 24 - PROVISIONS

	31/12/2012	Dotation	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Reclas-sements	Autres variations	Variations de change	31/12/2013
Provisions garantie client	5 017	4 758	(1 023)	(2 166)	3	-	(45)	6 544
Provisions pour restructuration	326	-	(318)	-	-	-	-	8
Autres provisions pour litiges	2 252	3 277	(3 110)	(98)	(3)	-	(84)	2 234
Part à court terme des provisions engagements de retraite	34	-	-	-	(19)	-	-	15
Provisions court terme	7 629	8 035	(4 451)	(2 264)	(20)	-	(129)	8 801
Part à long terme des provisions engagements de retraite	2 916	418	(55)	(29)	17	-	-	3 267
Provisions long terme	2 916	418	(55)	(29)	17	-	-	3 267
Total des provisions	10 545	8 453	(4 506)	(2 293)	(3)	-	(129)	12 068

La provision pour garantie client se maintient à un niveau stable, les effets de la hausse du parc de machines maintenus sous garantie par le Groupe en lien avec la hausse de l'activité sont en effet compensés par des reprises de provisions sur des risques spécifiques.

Les autres dotations de l'exercice sont liées pour l'essentiel à la constatation de risques fiscaux et commerciaux.

Passifs éventuels

Haulotte Group et sa filiale Haulotte France ont été mises en cause dans le cadre d'une action en contrefaçon de brevet.

Le groupe Haulotte conteste les arguments invoqués par la partie adverse. Le Tribunal de Grande Instance de Paris a rendu en novembre 2013 un jugement par lequel il déboute le demandeur de sa demande de contrefaçon par reproduction littérale mais reconnaît l'existence d'une contrefaçon par équivalence pour ce qui concerne quelques modèles particuliers de machines, qui ne sont plus fabriqués à ce jour. Le jugement ne conclut à aucun titre sur un montant définitif.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Dès janvier 2014, le groupe Haulotte a fait appel du jugement rendu en première instance et estime avoir des chances raisonnables d'obtenir en appel sa réformation, compte tenu des éléments en sa possession. L'analyse de ces faits, qui nous confortent dans la certitude du bien fondé de notre position, doit cependant être tempérée par l'appréciation d'un risque d'aléa, lié à l'existence d'un degré d'incertitude inhérent à toute procédure judiciaire.

Dans ces conditions, l'obligation de la société Haulotte Group SA n'étant ni certaine, ni probable à la date de clôture, elle ne peut constituer qu'un passif éventuel.

Nous considérons d'autre part qu'une information relative aux demandes infondées et disproportionnées de la partie adverse serait susceptible de causer au groupe Haulotte un préjudice d'image important et injustifié.

Provisions engagements de retraite

Voir en note 25.

NOTE 25 - AVANTAGES AU PERSONNEL

Haulotte Group avait opté pour une application anticipée de la norme IAS 19 révisée au 1er janvier 2012. Les périodes présentées dans les états financiers au 31 décembre 2013 sont donc comparables.

Principales hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements

Les seuls avantages postérieurs à l'emploi dont bénéficient les salariés du Groupe correspondent au versement d'indemnités de fin de carrière et de médailles du travail, principalement dans les entités françaises.

Les engagements de retraite sont provisionnés conformément aux principes exposés au paragraphe 4.9, en prenant en considération les hypothèses suivantes :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Taux de turnover	sur la base des données historiques dont dispose le Groupe, sans changement entre les deux exercices	
Taux de revalorisation des salaires (fonction de l'ancienneté, du profil de carrière attendu, des conventions collectives et du taux de l'inflation long terme)	2%	2%
Taux d'actualisation	3%	5%
Age de départ à la retraite	Salariés nés avant le 1er janvier 1950 Cadres 62 ans ETAM/Ouvriers 60 ans Salariés nés après le 1er janvier 1950 Cadres 65 ans ETAM/Ouvriers 63 ans	

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

En ce qui concerne les indemnités de fin de carrière, le principe retenu est le départ à l'initiative des salariés donnant lieu à la prise en compte des charges sociales (45%). Cette modalité de calcul s'inscrit dans le cadre de la Loi Fillon (promulguée le 21 août 2003, modifiée par la loi n°2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites publiée au journal officiel le 10 novembre 2010).

Le Groupe ne détient pas d'actifs de couverture.

Sensibilité de la dette actuarielle aux variations de taux d'actualisation.

Une baisse générale du taux d'actualisation de 0,25 point entrainerait une hausse de 3,9 % des dettes actuarielles.

Variation de la dette actuarielle

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Valeur actualisée de l'engagement en début de période	2 950	2 177
Coût des services rendus de l'exercice	232	341
Coût de l'actualisation	62	63
<i>Sous-total des montants reconnus en résultat</i>	294	404
Prestations payées dans l'exercice	(104)	(195)
<i>Sous-total décaissements (prestations et contributions payées par l'employeur)</i>	(104)	(195)
Changements d'hypothèses	5	543
Pertes et (gains) actuariels liés à l'expérience	137	132
Ecarts de conversion	-	3
<i>Sous-total des montants reconnus en autres éléments du résultat global</i>	142	678
Reclassement	-	(114)
Valeur actualisée de l'engagement en fin de période	3 282	2 950

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Analyse de la charge de l'exercice

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Coût des services rendus de l'exercice	232	341
Coût des services passés	-	-
Réductions et cessations de plans	-	-
Total coût des services	232	341
Coût de l'actualisation	62	63
Produits d'intérêts générés par les actifs	-	-
Total des intérêts nets	62	63
Total de la charge de l'exercice au compte de résultat	294	404

Détails des montants comptabilisés en Autres Éléments du Résultat Global.

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Pertes et (gains) actuariels liés aux changements d'hypothèses démographiques	5	13
Pertes et (gains) actuariels liés aux changements d'hypothèses financières	-	530
Pertes et (gains) actuariels liés à l'expérience	137	132
Rendement des actifs du régime (supérieur) / inférieur au produit d'intérêts	-	-
Total des montants reconnus en autres éléments du résultat global	142	675

Cumul des montants reconnus en Autres Éléments du Résultat Global.

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Cumul des montants reconnus en AERG de début d'exercice	693	18
Réévaluation du passif / de l'actif net de l'exercice	142	675
Cumul des montants reconnus en AERG de fin d'exercice	835	693
Impôts différés	-	(238)
Cumul net des montants reconnus en AERG de fin d'exercice	835	455

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

NOTE 26 - DETTES PAR ÉCHÉANCE

31/12/2013	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	58 185	34 330	23 855	-
<i>dont garanties données</i>	4 284	1 344	2 940	-
Emprunts et dettes financières diverses	1 647	227	1 420	-
Découverts bancaires	285	285	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 200	32 200	-	-
Autres passifs courants	21 486	21 486	-	-
Instruments dérivés	473	395	78	-
Total	114 276	88 923	25 353	-

31/12/2012	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	114 799	106 121*	8 678	-
<i>dont garanties données</i>	5 430	2 224	3 206	-
Emprunts et dettes financières diverses	1 560	154	1 406	-
Découverts bancaires	2 413	2 413	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 519	34 519	-	-
Autres passifs courants	24 147	24 147	-	-
Instruments dérivés	974	795	179	-
Total	178 412	168 149	10 263	-

* dont 61 873 K€ de crédit syndiqué reclassé en courant du fait de la rupture des covenants

NOTE 27 - AUTRES PASSIFS COURANTS

	31/12/2013	31/12/2012
Avances et acomptes reçus	2 237	1 956
Dettes sur immobilisations	-	20
Dettes fiscales et sociales	10 452	12 454
Produits constatés d'avance	212	714
Autres dettes diverses	8 585	9 003
Total	21 486	24 147

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

NOTE 28 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés actifs sont compensés avec les impôts différés passifs générés sur la même juridiction fiscale. Les impôts différés sont recouvrables à moins d'un an à l'exception de ceux calculés sur la juste valeur du matériel de location, les provisions pour engagements de retraite, les écarts de conversion sur investissements nets à l'étranger et les amortissements et frais de développement.

Les impôts différés actifs résultant des différences temporelles ou des reports fiscaux déficitaires sont constatés s'il existe une réelle probabilité d'imputation sur des bénéfices fiscaux futurs. Dans le cas où cette probabilité n'est pas démontrée, les impôts différés actifs sont plafonnés à hauteur des impôts différés passifs générés sur la même juridiction fiscale et les impôts différés liés aux reports fiscaux déficitaires ne sont pas reconnus.

Dans ce contexte, au 31 décembre 2013, comme au 31 décembre 2012, des impôts différés actifs relatifs à ces déficits utilisables sur une période de 3 années ont été activés pour un montant total d'impôt de 7 545 K€ (23 802 K€ en base) contre 7 494 K€ en 2012 (23 185 K€ en base). Par ailleurs, le montant global des déficits reportables qui ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'actifs d'impôts différés pour l'ensemble du Groupe au 31 décembre 2013 s'élève à 150 461 K€ (176 947 K€ au 31 décembre 2012).

Enfin, le montant des impôts différés actifs non reconnus suite au plafonnement aux impôts différés passifs de même échéance décrit ci-dessus s'élève au 31 décembre 2013 à 3 446 K€ (2 247 K€ au 31 décembre 2012).

On peut ainsi décomposer les soldes d'impôts différés de la façon suivante :

	31/12/2013	31/12/2012
Impôts différés actifs	15 788	18 494
relatifs aux retraitements de consolidation	5 024	6 176
relatifs aux différences temporaires fiscales	6 665	7 069
relatifs aux déficits fiscaux reportables	7 545	7 496
effet du plafonnement des impôts différés actifs	(3 446)	(2 247)
Impôts différés passifs	(8 131)	(10 886)
relatifs aux retraitements de consolidation	(7 073)	(10 035)
relatifs aux différences temporaires fiscales	(1 058)	(851)
Total impôts différés nets	7 657	7 608

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

On peut détailler les impôts différés par nature de la façon suivante :

	31/12/2013	31/12/2012
impôts différés sur retraitements de la juste valeur des matériels de location	(776)	(1 006)
impôts différés sur retraitements de crédit bail et crédit bail adossé	(68)	38
impôts différés sur provision pour engagements de retraite	778	686
impôts différés sur retraitement des marges internes sur stocks et immobilisations	2 957	4 408
impôts différés sur provisions non déductibles	4 188	3 205
impôts différés sur différence de durée d'amortissement et frais de R&D	(3 707)	(3 949)
impôts différés sur déficits fiscaux	7 545	7 496
impôts différés sur autres retraitements de consolidation	34	(2 713)
impôts différés sur autres écarts temporaires	152	1 690
effet du plafonnement des impôts différés actifs	(3 446)	(2 247)
Total	7 657	7 608

La variation des impôts différés nets au cours de l'exercice est la suivante :

	31/12/2013	31/12/2012
Solde net début d'exercice	7 608	5 000
Produit / (charge) d'impôts différés des activités poursuivies	(4 004)	2 568
Produit / (charge) d'impôts différés des activités abandonnées	(49)	(180)
Impôts différés comptabilisés en autres éléments du résultat global	3 647	309
Ecart de conversion	(249)	(89)
Autres variations	704	-
Solde net fin d'exercice	7 657	7 608

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

NOTE 29 - COMPTE DE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le détail des éléments du compte de résultat présentés sur la ligne Résultat net des activités abandonnées peut être détaillé de la façon suivante :

	31/12/2013		31/12/2012	
Produits des activités ordinaires	11 042	100 %	23 860	100 %
Coût des ventes	(8 074)	-73 %	(17 247)	-72 %
Frais commerciaux	(915)	-8 %	(2 065)	-9 %
Frais administratifs et généraux	(1 934)	-18 %	(3 960)	-17 %
Frais de recherche et développement	-		-	
Gains / (Pertes) de change	-		149	1 %
Résultat opérationnel courant	119	1 %	737	3 %
Autres produits et charges opérationnels	8 600	78 %		0 %
Résultat opérationnel	8 719	79 %	737	3 %
Coût de l'endettement financier net	(660)	-6 %	(1 323)	-6 %
Autres produits et charges financiers				
Résultat avant impôts	8 058	73 %	(586)	-2 %
Impôt sur le résultat	(48)		(180)	
Résultat net	8 010	73 %	(766)	-3 %

Les autres produits et charges opérationnels correspondent à la plus-value dégagée par la cession de l'activité.

NOTE 30 - PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

La note 42 sur l'information sectorielle présente le détail des produits des activités ordinaires.

NOTE 31 - COÛTS DES VENTES DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2013	31/12/2012
Coûts de production des ventes	(248 919)	(245 394)
Dotation nette sur dépréciation des stocks	2 095	2 296
Coûts de garantie	(7 522)	(5 316)
Total	(254 346)	(248 414)

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

NOTE 32 - FRAIS ADMINISTRATIFS ET GÉNÉRAUX DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2013	31/12/2012
Frais Administratifs	(27 908)	(27 414)
Dotation nette sur dépréciation des créances clients	(687)	(872)
Frais de direction	(10 175)	(11 495)
Divers	(2 214)	(4 528)
Total	(40 984)	(44 309)

NOTE 33 - FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2013	31/12/2012
Production immobilisée frais de développement	1 459	2 340
Amortissement des frais de développement	(727)	(489)
Crédit impôt recherche	921	787
Frais de développement engagés	(7 521)	(6 886)
Total	(5 868)	(4 248)

NOTE 34 - GAINS ET PERTES DE CHANGE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2013	31/12/2012
Pertes et gains de change réalisés	(1 023)	(891)
Pertes et gains de change latents	(3 762)	(4 035)
Total	(4 785)	(4 926)

Les gains et pertes de change réalisés et latents liés aux transactions commerciales en devises sont enregistrés en marge opérationnelle à hauteur des montants mentionnés ci-dessus.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

NOTE 35 - CHARGES PAR NATURE DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2013	31/12/2012
Achats de matières premières et autres fournitures consommées et variation des stocks de produits finis	(180 463)	(181 485)
Charges externes	(69 860)	(65 959)
Impôts et taxes	(5 280)	(9 001)
Frais de personnel	(65 279)	(62 885)
Dotations et reprises sur amortissements et provisions	(9 419)	(8 395)
Gains et pertes de change	(4 785)	(4 926)
Autres charges et produits d'exploitation	5 449	6 749
Total	(329 637)	(325 902)

NOTE 36 - CHARGES DE PERSONNEL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2013	31/12/2012
Salaires et traitements	(48 479)	(46 412)
Charges sociales	(16 769)	(16 359)
Participation des salariés	(7)	(14)
Indemnités de départ à la retraite	(24)	(100)
Total	(65 279)	(62 885)

Les frais de personnel sont imputés aux rubriques appropriées du compte de résultat par fonction.

NOTE 37 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2013	31/12/2012
Plus ou moins values sur cessions d'actifs	2 486	(1)
Coûts des litiges nets de dotations / reprises sur provisions	(1 156)	(359)
Coût de la restructuration industrielle	-	(4 669)
Coûts de fermeture de l'activité de location au Portugal	-	(299)
Contrôles fiscaux et contrôle des douanes	(200)	-
Dépréciation de Goodwill	(3 764)	-
Dépréciation créance de TVA	-	-
Diverses régularisations sur exercices antérieurs	588	(391)
Autres	(26)	(240)
Total	(2 071)	(5 959)

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

NOTE 38 - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2013	31/12/2012
Commissions et intérêts d'emprunts et découverts bancaires	(3 544)	(6 537)
Coût des transferts d'actifs financiers – voir note 2 et 16	(218)	(1 849)
Intérêts sur contrats de leasing	451	946
Net des intérêts de retard sur créances et dettes	-	9
Variation de juste valeur des instruments financiers	1 112	1 774
Divers	-	(3)
Total	(2 199)	(5 660)

NOTE 39 - IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2013	31/12/2012
Impôts exigibles	(3 827)	(3 664)
Impôts différés	(3 977)	2 568
Total	(7 804)	(1 096)

Haulotte Group SA est la tête du groupe d'intégration fiscale français comprenant au 31 décembre 2013, Haulotte France S.A.R.L, Haulotte Services et Telescopelle S.A.S.

Du fait de la cession des entités UK Platforms Ltd et Access Rentals (UK) Ltd. le 28 juin 2013, l'intégration fiscale de Haulotte UK avec ces sociétés a cessé à la même date (voir note 2.2).

Haulotte US Inc est à la tête du groupe d'intégration fiscale américaine comprenant au 31 décembre 2013, BillJax et ses filiales.

Ces conventions d'intégration fiscale prévoient que la charge d'impôt sur les sociétés soit supportée par les filiales comme en l'absence d'intégration fiscale.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

NOTE 40 - RAPPROCHEMENT ENTRE CHARGE D'IMPÔT RÉELLE ET THÉORIQUE

La différence entre le taux effectif d'imposition de 46,34 % (-20,62 % en décembre 2012) et le taux normal en France de 34,43 % s'analyse comme suit :

	31/12/2013	31/12/2012
Résultat comptable consolidé avant impôt	16 944	(6 188)
(Produit)/ Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante	5 834 34,43%	(2 131) 34,43%
Impact des différences de taux d'imposition	(2 782)	(1 202)
Impact des charges et produits définitivement non déductibles/imposables	(5 915)	2 357
Impact de l'utilisation de déficits fiscaux n'ayant pas été activés	(277)	(477)
Impact des actifs d'impôt non reconnus	834	(566)
Impact des éliminations des opérations internes sur titres de participation et comptes-courants	7 379	(5 212)
Impact des déficits n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôts différés	2 262	8 389
Impact des intégrations fiscales et des crédits d'impôt	(620)	(435)
Impact des extournes d'impôts différés actifs non utilisés	113	46
Impôt relatif aux exercices précédents	(195)	(103)
Autres	1 220	610
(Produit)/ Charge d'impôt effective	7 853 46,34%	1 276 -20,62%

NOTE 41 - RÉSULTATS PAR ACTION

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, à l'exception des actions acquises par le Groupe dans un but d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation afin de tenir compte de la conversion de toutes les actions potentiellement dilutives, en l'occurrence des options de souscriptions d'actions. Un calcul est réalisé pour déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être acquises à leur juste valeur (moyenne annuelle des valeurs boursières de l'action) en fonction de la valeur monétaire des droits de souscription attachés aux options en circulation. Le nombre d'actions ainsi déterminé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

En Euros	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net part du Groupe en milliers d'euro	9 095	(7 169)
Nombre total d'actions en circulation	31 214 129	31 214 129
Nombre d'actions propres	1 837 823	1 837 823
Nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action	29 376 306	29 376 306
Résultat par action attribuable aux actionnaires		
- de base	0,31	(0,24)
- dilué	0,31	(0,24)

NOTE 42 - INFORMATION SECTORIELLE

42.1. Répartition du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par activité	31/12/2013	%	31/12/2012	%
Vente d'engins de manutention et de levage	284 470	83	253 416	76
Locations d'engins de manutention et de levage	22 211	6	45 918	14
Services ⁽¹⁾	36 055	11	32 547	10
Chiffre d'affaires consolidé	342 736	100	331 881	100

⁽¹⁾ notamment pièces de rechange, réparations et financements

Chiffre d'affaires par zone géographique	31/12/2013	%	31/12/2012	%
Europe	204 319	60	192 543	58
Amérique du nord	48 941	14	52 643	16
Amérique latine	55 889	16	44 230	13
Asie Pacifique	33 587	10	42 465	13
Chiffre d'affaires consolidé	342 736	100	331 881	100

Les principaux contributeurs par zone sont pour l'Europe Haulotte Group SA, Haulotte France, et Haulotte GMBH, pour l'Amérique du Nord Haulotte US et BilJax Inc., pour l'Amérique Latine Haulotte do Brasil et pour l'Asie-Pacifique, Haulotte Australia.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Principaux indicateurs par secteur d'activité

La colonne « Autres » comprend les éléments non affectés aux trois secteurs d'activité du Groupe ainsi que les éléments intersecteurs.

31 décembre 2013	Production Distribution de machines	Location de machines	Services et Financement	Autres	Total
Eléments du compte de résultat					
<i>Produits Activités Ordinaires par secteur</i>	289 320	23 373	36 576	-	349 269
<i>Ventes intersecteurs</i>	4 850	1 163	521	-	6 534
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	284 470	22 210	36 055	-	342 735
Résultat Opérationnel	20 494	12 847	5 152	(27 466)	11 027
Actifs sectoriels					
Actifs immobilisés	40 074	17 964	3 904	22 706	84 648
<i>dont Ecart d'acquisition</i>	14 452	4 307	-	-	18 759
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	4 852	8	55	4 213	9 128
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	20 767	13 649	3 807	16 338	54 561
<i>dont Actifs financiers</i>	3	-	42	2 155	2 200
Créances Clients sur opérations de financement	-	-	16 175	-	16 175
<i>dont Créances sur opérations de financement à plus d'un an</i>	-	-	10 604	-	10 604
<i>dont Créances sur opérations de financement à moins d'un an</i>	-	-	5 571	-	5 571
Stocks	80 716	2 530	7 373	(27)	90 592
Créances Clients et comptes rattachés	17 904	10 009	28 346	10 475	66 734
Passifs sectoriels					
Fournisseurs	1 963	1 693	3 576	24 968	32 200
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 035	195	4 284	43 604	60 118
Autres informations					
Charge d'amortissements et perte de valeur de l'exercice	6 390	8 524	116	-	15 030

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

31 décembre 2012	Production Distribution de machines	Location de machines	Services et Financement	Autres	Total
Éléments du compte de résultat					
<i>Produits Activités Ordinaires par secteur</i>	288 335	23 945	33 756	-	346 036
<i>Ventes intersecteurs</i>	12 257	689	1 209	-	14 155
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	276 078	23 256	32 547	-	331 881
Résultat Opérationnel	11 339	(100)	11 991	(23 218)	12
Actifs sectoriels					
Actifs immobilisés	48 686	47 814	3 912	17 076	117 488
<i>dont Ecarts d'acquisition</i>	15 105	4 974	-	-	20 079
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	5 317	-	29	3 178	8 524
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	28 261	42 797	3 883	11 946	86 887
<i>dont Actifs financiers</i>	3	43	-	1 952	1 998
Créances Clients sur opérations de financement	-	-	17 089	-	17 089
<i>dont Créances sur opérations de financement à plus d'un an</i>	-	-	11 142	-	11 142
<i>dont Créances sur opérations de financement à moins d'un an</i>	-	-	5 947	-	5 947
Stocks	94 604	3 481	7 740	-	105 825
Créances Clients et comptes rattachés	38 785	16 062	28 254	1 758	84 859
Passifs sectoriels					
Fournisseurs	16 116	3 061	7 586	7 756	34 519
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19 426	3 965	5 430	85 978	114 799
Autres informations					
Charge d'amortissements et perte de valeur de l'exercice	4 849	4 657	142	1 834	11 483

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

42.2. Principaux indicateurs par zone géographique

La colonne « Autres » comprend les éléments non affectés aux quatre secteurs géographiques du Groupe ainsi que les éléments intersecteurs.

31 décembre 2013	Europe	Amérique du Nord	Amérique Latine	Asie Pacifique	Autres	Total
Eléments du compte de résultat						
<i>Produits Activités Ordinaires par zone</i>	239 982	51 108	57 052	54 349	-	402 491
<i>Ventes intersecteurs</i>	48 250	2 167	1 163	8 176	-	59 756
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	191 732	48 941	55 889	46 173	-	342 735
Résultat Opérationnel	(1 512)	(286)	5 064	3 371	4 390	11 027
Actifs sectoriels						
Actifs immobilisés	54 507	21 760	7 478	903	-	84 648
<i>dont Ecarts d'acquisition</i>	2 580	14 451	1 728	-	-	18 759
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	9 152	-	(30)	6	-	9 128
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	40 847	7 309	5 651	754	-	54 561
<i>dont Actifs financiers</i>	1 927	-	129	143	-	2 199
Créances Clients sur opérations de financement	13 604	1 768	-	803	-	16 175
<i>dont Créances sur opérations de financement à plus d'un an</i>	8 625	1 563	-	416	-	10 604
<i>dont Créances sur opérations de financement à moins d'un an</i>	4 979	205	-	387	-	5 571
Stocks	60 092	14 364	7 142	8 994	-	90 592
Créances Clients et comptes rattachés	41 790	5 945	9 005	9 994	-	66 734
Passifs sectoriels						
Fournisseurs	27 999	1 669	208	2 324	-	32 200
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	54 582	5 211	171	154	-	60 118
Autres informations						
Charge d'amortissements et perte de valeur de l'exercice	12 152	880	1 939	59	-	15 030

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

31 décembre 2012	Europe	Amérique du Nord	Amérique Latine	Asie Pacifique	Autres	Total
Eléments du compte de résultat						
<i>Produits Activités Ordinaires par zone</i>	273 725	54 091	45 068	49 374	-	422 258
<i>Ventes intersecteurs</i>	57 322	1 448	838	6 909	-	66 517
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	192 543	52 643	44 230	42 465	-	331 881
Résultat Opérationnel	(2 023)	2 440	(917)	2 449	(1 937)	12
Actifs sectoriels						
Actifs immobilisés	83 355	22 952	10 374	807	-	117 488
<i>dont Ecart d'acquisition</i>	2 580	15 105	2 394	-	-	20 079
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	8 517	-	1	6	-	8 524
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	70 360	7 820	7 955	752	-	86 887
<i>dont Actifs financiers</i>	1 898	27	24	49	-	1 998
Créances Clients sur opérations de financement	15 143	652	-	1 294	-	17 089
<i>dont Créances sur opérations de financement à plus d'un an</i>	9 650	652	-	840	-	11 142
<i>dont Créances sur opérations de financement à moins d'un an</i>	5 493	-	-	454	-	5 947
Stocks	70 435	15 276	9 554	10 560	-	105 825
Créances Clients et comptes rattachés	57 303	5 080	13 321	9 155	-	84 859
Passifs sectoriels						
Fournisseurs	30 520	1 779	284	1 936	-	34 519
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	107 831	6 908	-	60	-	114 799
Autres informations						
Charge d'amortissements et perte de valeur de l'exercice	9 376	942	968	197	-	11 483

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Les notes 43 à 45 détaillent les variations du tableau de flux de trésorerie.

NOTE 43 - DÉTAIL DE LA VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Pour les activités poursuivies :

	31/12/2013	31/12/2012
Variations des stocks	12 201	27 883
Variations des dépréciations des stocks	(1 564)	(2 253)
Variations des créances clients	7 696	(4 394)
Variation de la dépréciation des créances clients	(330)	664
Variations des dettes fournisseurs	812	(18 729)
Variations des autres dettes et autres créances	(7 705)	13 627
Variations du Besoin en Fonds de Roulement des activités poursuivies	11 110	16 798

Pour les activités abandonnées :

	31/12/2013	31/12/2012
Variations des stocks	-	(101)
Variations des dépréciations des stocks	-	107
Variations des créances clients	(568)	586
Variation de la dépréciation des créances clients	93	(238)
Variations des dettes fournisseurs	1 233	(248)
Variations des autres dettes et autres créances	(522)	117
Variations du Besoin en Fonds de Roulement des activités abandonnées	236	223

NOTE 44 - DÉTAIL DE LA VARIATION DES CRÉANCES SUR OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

	31/12/2013	31/12/2012
Variations des créances brutes	(410)	2 076
Variations des dépréciations	(168)	(1 347)
Variation des créances sur opérations de financement	(578)	729

Les opérations de financement des ventes regroupent le crédit bail adossé, la location financement, les engagements de poursuite de loyers et les engagements de pools de risque.

Les transactions assorties d'engagements de pools de risque et d'engagement de poursuite de loyers par le Groupe sont des opérations caractérisées par un parfait adossement des créances et des dettes dont l'évolution parallèle ne génère aucun flux de trésorerie. Les créances et les dettes (de même montant) s'éteignent au fur et à mesure des paiements de loyers par le client à son organisme de financement.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Ainsi ces opérations sont neutralisées au niveau du tableau de trésorerie car sans incidence en terme de trésorerie.

La variation des créances liées au crédit bail adossé et à la location financement est présentée comme composante de la trésorerie d'activité ci-dessus. En revanche, la variation de la dette correspondante (strictement adossée à la créance ou résultant d'un financement global depuis que les contrats de crédit-bail adossé ont été rachetés par le biais d'un emprunt syndiqué) est présentée dans les flux de financement.

NOTE 45 - COMPOSANTES DE LA TRÉSORERIE

	31/12/2013	31/12/2012
Caisses et comptes à vue	18 538	16 548
SICAV monétaires et titres négociables	10	10
Trésorerie du bilan	18 548	16 558
Découverts bancaires	(285)	(2 413)
Trésorerie du tableau de flux de trésorerie	18 263	14 145
dont trésorerie du tableau de flux de trésorerie activités poursuivies	18 263	12 940
dont trésorerie du tableau de flux de trésorerie activités abandonnées	-	1 205

NOTE 46 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

46.1. Opérations avec les entreprises liées

La Société Solem S.A.S, est l'actionnaire majoritaire de Haulotte Group S.A., avec 54,67 % du capital social au 31 décembre 2013.

Haulotte Group a réalisé avec Solem des produits à hauteur de 30 K€ en 2013 et 30 K€ en 2012, et a été facturé par Solem d'un montant de charges de 608 K€ en 2013 et 644 K€ en 2012 correspondant aux charges engagées pour le Groupe par deux dirigeants comme décrit dans le paragraphe suivant.

Telescopelle a versé 61 K€ en 2013 à Solem (55 K€ en 2012) au titre d'une clause de retour à meilleure fortune suite à un abandon de créances consenti le 31 décembre 2001 pour 1 220 K€. Le solde de l'abandon dont le remboursement est attendu s'élève à 794 K€ au 31 décembre 2013.

46.2. Sommes allouées aux dirigeants

Les sommes allouées aux membres du Conseil d'administration se sont élevées à 608 K€ à la charge du Groupe pour l'exercice écoulé, contre 644 K€ en 2012. L'ensemble des rémunérations correspond à des avantages à court terme (rémunération fixe et variable).

Ce montant provient de la refacturation par la société Solem S.A. de la quote part de prestations effectuées pour le Groupe par deux dirigeants. Il comprend les charges engagées par ces dirigeants pour le compte du Groupe.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Conformément au contrat d'assistance administrative générale et commerciale signé par Solem S.A. le prix de revient de la prestation est majoré d'une marge de 10%.

Aucun crédit ni avance n'a été consenti aux membres des organes d'administration et de direction. Il n'existe pas d'engagements en matière de pensions et indemnités assimilées au bénéfice des dirigeants actuels ou d'anciens dirigeants.

NOTE 47 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés	31/12/2013	31/12/2012
Engagements de rachat*	2 773	3 540
Part des emprunts inscrits au bilan garantis par des sûretés réelles**	42 998	88 340
Engagements donnés au titre de clauses de retour à meilleure fortune	794	855

(*) : Les engagements de rachat correspondent aux garanties de valeur résiduelle consenties par le Groupe dans le cadre de contrats de financement de ses clients

(**) : Nantissement du fonds de commerce d'Haulotte Group S.A. et des titres des sociétés Haulotte UK et Equipro Inc., et de 30 000 KUSD du compte courant entre Haulotte Group S.A. et Haulotte US.

La ventilation par échéances des engagements hors bilan du Groupe est la suivante :

31/12/2013	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Engagements de rachat	2 773	2 526	247	-
Part des emprunts inscrits au bilan garantis au bilan par des sûretés réelles	42 998	27 998	15 000	-

31/12/2012	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Engagements de rachat	3 540	3 153	380	7
Part des emprunts inscrits au bilan garantis au bilan par des sûretés réelles	88 340	88 340	-	-

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

NOTE 48 - EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

En date du 4 février 2014, Haulotte Group SA a signé un contrat d'acquisition de 50 % des titres de l'activité de distribution d'équipements d'un de ses clients turcs.

NOTE 49 - ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS DANS LE CADRE DU DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

	31/12/2013	31/12/2012
DIF (en heures)	57 396	55 727

NOTE 50 - EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

	31/12/2013	31/12/2012
Effectif moyen de l'exercice	1 432	1 527
<i>Dont effectif moyen des activités abandonnées</i>		110

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires
Haulotte Group SA
L'Horme

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Haulotte Group SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2013 ont été réalisées dans un contexte économique toujours incertain qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité tel que mentionné dans la note 3.2.2. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

La note 3.2.1 aux états financiers consolidés mentionne les jugements et estimations significatifs retenus par la direction. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les hypothèses et options retenues par le Groupe.

Par ailleurs, le Groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition selon les modalités décrites dans les notes 4.1 et 9. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 4.1 et 9 donnent une information appropriée.

Principes comptables

La note 4.6 relative aux créances clients présente les modes de comptabilisation appliqués aux ventes pour lesquelles Haulotte Group consent des garanties aux organismes financiers afin de favoriser le financement de ses clients. Nos travaux ont consisté à nous assurer que cette note fournit une information appropriée et à vérifier la correcte mise en œuvre des traitements comptables énoncés. A ce titre, nous avons examiné les procédures mises en place par Haulotte Group pour recenser les engagements contractuels concernés, nous avons obtenu des confirmations externes des établissements financiers et avons vérifié sur la base de sondages la correcte traduction comptable de ces opérations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon et Paris, le 25 avril 2014
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Elisabeth L'hermite

Hoche Audit



Dominique Jutier